



Trébon, Monplaisir

L'activité commerciale reprend petit à petit. Les enseignes rouvrent. p. 3



L'eau potable en Camargue

L'extension du réseau d'adduction à partir de Gageron. p. 7



Week-end théâtre

du 18 au 20 mars, deux créations au Grenier à Sel et au Théâtre d'Arles. p. 16



Supinfo.com

La reconquête des Ateliers SNCF

actualité

page 3



Reprise d'activité au Trébon et à Monplaisir	3
Le débat d'orientation budgétaire, entretien avec Hervé Schiavetti	4
Le projet urbain : le programme d'aménagement et les études continuent	6
Réfection du réseau pluvial et extension du réseau d'eau potable en Camargue	7
Comment s'organise la solidarité avec les sinistrés	8

services

page 10



Tribunes politiques	11
Deux classes de neige	12
Le médiabus dans la cour de l'école	12
Des saisonniers pour garder les expositions photo	13
Les seniors montent sur les planches	13

loisirs

page 14



La ville en photos	14
Charles Véran nous quitte	15
"La Peau d'Élisa" et "Armatimon" au théâtre	16
Tennis : des courts couverts	17
Carnaval : c'est les 3 et 4 avril	18
Exposition : Il était une fois... les femmes.....	19
Antéroscope.....	19
Les cartels de la féria	20
Page enfants.....	21
Bloc-notes	22
Portrait : Gaël Givet	24



N°80 - mars 2004

Magazine d'information de la Ville d'Arles

■ *Directeur de la publication*
Zani Koukas

■ *Rédacteur en chef*
Alain Othnin-Girard

■ *Rédaction*
Mélanie Vallat-Cristianini,
Françoise Maurette,
Jean-Pierre Autheman,
Christophe Cachera

■ *Photos*
Daniel Bounias,
Valérie Farine,
Robert Ricci,
Hervé Hôte,
Annick Fizet,
Pauline Daniel,
Françoise Galeron,
Lionel Roux,
Olivia Moura,
DR.

■ *Création maquette*
Nicole Bousquet

■ *Mise en page et photogravure*
Graphistes associés

■ *Impression*
Trulli (Vence)

Dépôt légal : 7 mai 2003
ISSN : 1283 5900

Rédaction
Tél. 04 90 49 37 90
Fax 04 90 49 37 21
e-mail : magazine@ville-arles.fr

Direction de la communication
et des relations publiques
Hôtel de ville,
BP 196, 13637 Arles cedex.
Tél. 04 90 49 36 96
Fax 04 90 49 85 48
Site Internet : www.ville-arles.fr

Des sujets à traiter, des opinions à partager ?
Votre avis nous intéresse.
Arles informations municipales — Tél. 04 90 49 37 90
magazine@ville-arles.fr

Monplaisir et Trébon

Reprise d'activité dans trois commerces

Chez Micro-Plus, retour à la normale

La boutique de micro-ordinateurs, avenue Stalingrad, vend et assure la maintenance des appareils. Depuis un mois (janvier), alors qu'ils ont perdu leur propre matériel, les sept employés et les deux gérants n'arrêtent pas. Afin de répondre à la demande des particuliers et des entreprises qui font réparer ou renouveler leurs équipements informatiques endommagés. Fin janvier, il y avait toujours la queue dans le maga-



Toutes les activités ont été regroupées sur le même site

sin. Le téléphone n'arrête pas de sonner. Il faut répondre aux clients, et trouver encore du temps pour remplir les dossiers d'indemnisation, répondre aux experts, aux assurances, trouver et relancer les artisans réparateurs, etc.

Eric Sirvent un des gérants de Micro-Plus : « On a repris fin décembre. Les premières semaines ont été calmes puis notre activité a repris un rythme normal. Là-dessus sont arrivés nos clients en pleine évaluation de leurs dégâts. »

Micro-Plus dispose en fait de deux magasins. « Lun a été complètement sinistré, 90 % du stock détruit et 60 % des machines en réparation également. L'autre n'a pratiquement rien eu. Nous nous y sommes tous retrouvés. Pendant un certain temps nous devons faire face à un afflux de demandes. On s'y attendait. »

La boucherie Monplaisir en chantier

Rue de-Lattre-de-Tassigny, la boucherie est en chantier. À l'intérieur, Eric Pago, l'associé de Roland Lawniczak, repeint des coffres. Deux autres salariés s'activent à l'étage à réparer ce qui peut l'être. « J'ai maintenu leurs salaires. C'est pas leur faute et au chômage technique ils ne toucheraient que 70 % du salaire. C'est pas juste. Ils viennent, ils donnent un coup de main, on bricole tous ensemble. », explique Roland Lawniczak, installé ici depuis 1998.

Comme se présentent les semaines à venir ? « Jusqu'à présent la Chambre de commerce a fait du bon boulot. Ce qu'on aimerait c'est que les experts des assurances tombent d'accord, celui du fond de commerce, et celui du propriétaire des murs. » La Boucherie Monplaisir avait beaucoup de matériel fait sur mesure. « Il faudra tout refaire ou changer : le piano, les poussoirs à charcuterie, les vitrines froid, les machines à mettre sous vide, le lave-vaisselle... Pour parer au plus pressé, on a fait un emprunt. J'ai mis ma maison en caution. » Première estimation de pertes sur le fonds de commerce : 140 000 euros. « Depuis on s'est rendu compte qu'il y aurait toute l'électricité et la chambre froide à refaire. L'hygiène et la sécurité priment. »

Dans la rue, à côté, le magasin de presse



Roland Lawniczak : « La Chambre de commerce a fait du bon boulot »

et le boulanger sont dans le même cas. « Le boulanger a commencé de repeindre lui aussi ». « On ne peut pas avancer sans l'accord des experts, on en profite pour vider à fond le magasin, nettoyer encore une fois, retaper, revoir toutes nos machines. De toutes façons les artisans du coin sont débordés. Le mien vient de Pézenas. »

Il y a la perte d'exploitation mais ce que craint le plus Roland Lawniczak c'est que las d'attendre, les clients aillent faire leurs achats ailleurs. « 70 % de ma clientèle sont les personnes sinistrées. » La boucherie Monplaisir, spécialisée en taureau Camargue, a aussi ses fidèles qui viennent de Beaucaire, Port-Saint-Louis, et même Marseille. « Si tout va bien, on ouvre début avril. »



La famille Vallocco a hâte de rouvrir la pâtisserie bien connue des Arlésiens

Le boulanger refait tout sur mesure

Dans le commerce de Jean-Louis Vallocco, à l'angle des avenues Stalingrad et René-Coty, derrière le rideau de fer, le déshumidificateur finit d'assécher murs et plafonds. Tout est nettoyé. On a l'impression que tout pourrait redémarrer demain. Mais ce n'est qu'une impression. L'agencement, le mobilier, tout ce que l'on voit doit être évacué. Sans parler des réparations au bâtiment lui-même.

Dans son malheur, la famille Vallocco a la chance que Christine soit expert comptable. Ça aide pour remplir les dossiers, discuter avec les assurances, les experts.

« Nous avons eu l'autorisation de "commander" le magasin. Il faut tout refaire sur mesure : mobilier, agencements, matériel frigorifique, et présentoirs pour les gâteaux. Les délais de fabrication sont de quatre semaines. Et changer le matériel : les fours, la diviseuse, les pétrins. »

Christine et Lisette attendent encore une ultime rencontre entre les experts et l'inspecteur des assurances. « C'est trop long mais personne n'y peut rien, explique Christine. Ce sont les délais administratifs normaux. Je suis bien placée pour comprendre que l'on ne peut pas aller plus vite avec le nombre de dossiers à traiter en même temps sur Arles, et la procédure qui veut que les gens se rencontrent pour évaluer ensemble les sinistres. »

« On prévoit une reprise à la mi-mars. Nos clients nous pressent de rouvrir. » Cela fait vingt-deux ans que la famille Vallocco fait le pain et les gâteaux ici. « En 2000, on avait remis tout le magasin à neuf. 500 000 F d'investissement (76 000 €) ». Cette fois, entre le mobilier, les appareils et les réparations au bâtiment, la facture dépassera les 170 000 €. Les sept salariés, après un mois en chômage partiel, sont inscrits aux Assedic pour trois mois.

« Maintenant, ce que l'on veut, c'est tout débarrasser, réinstaller et vite reprendre. »

Deux conseils municipaux pour les travaux d'urgence

Le 29 janvier et le 13 février pour le démarrage et le suivi des travaux d'urgence

- Pose d'une buse au siphon de Quenin (rétablissement provisoire du fonctionnement de l'ouvrage).
- Confortement provisoire de la brèche de Fort d'Herval (rive gauche du Vigueirat, en amont de la commune) le temps de rétablir le fonctionnement de l'ouvrage.
- Réparation d'un regard endommagé pendant le pompage en amont de la D17.
- Raccordement du contre-fossé du Vigueirat à la roubine du Roy (améliorer l'évacuation des eaux pluviales). Etude pour la réfection de la Roubine du roy, du siphon de Quenin et des ouvrages associés
- Renforcement de la berge rive droite du Vigueirat entre les ponts de Truchet et d'Ens par un rideau de palplanches (système identique à celui posé contre les quais de La Roquette)
- Dérivation provisoire du Vigueirat à hauteur du siphon de Flèche, avant travaux sur toute la longueur du siphon. Marché attribué à l'entreprise Guintoli.

Les élus se sont aussi prononcés sur les demandes de subventions à l'Etat, au Conseil général et au Conseil régional pour les travaux à effectuer sur les écoles et autres bâtiments communaux dégradés par l'inondation.

Rien que pour les six écoles du Trébon et de Monplaisir les travaux sont estimés à 1 468 500 euros.

■ Autres délibérations

- Point sur l'utilisation des dons collectés depuis le début de l'inondation. Une partie des fonds a permis l'acquisition des déshumidificateurs-assécheurs; une autre partie a été confiée au CCAS pour répondre aux situations les plus difficiles. La commission solidarité et le CCAS se réunissent trois fois par semaine pour traiter les demandes d'aide (voir p. 8).
- L'aménagement des terrains près de la gare SNCF pour installer les mobil-home
- Fixation des tarifs séjours vacances et gratuité des classes de neige pour les enfants du Trébon et de Monplaisir.
- Nouvelle tranche de travaux sur le patrimoine.

Le débat d'orientati

La capacité de la Ville à faire fonctionner le service public et à investir pour son développement se décident chaque année par le vote de son budget en mars. L'adoption du budget par le conseil municipal doit être précédée par le débat d'orientation budgétaire.

Alors que les ateliers SNCF ont commencé leur mutation et que des travaux d'urgence coûteux sur les canaux sont entrepris, nous avons demandé au maire, Hervé Schiavetti, de nous présenter les caractéristiques du budget 2004.

Les pluies de septembre et l'inondation de décembre ont fait des dégâts considérables à la Ville. L'importance des travaux en cours et à venir dans les mois prochains diminue-t-elle le programme d'investissement que vous avez prévu pour 2004 ?

Hervé Schiavetti : Ces travaux à entreprendre de toute urgence ne vont pas diminuer le service rendu aux arlésiens. Un recours a été fait à l'encontre de Réseau ferré de France et de la SNCF pour un montant de 5 millions d'euros. Nous provisionnerons cette somme en émettant un titre de recettes. Le financement de notre action durant la crise ne viendra pas amputer les crédits et les programmes d'investissement de la commune.

D'autre part depuis juillet dernier, nous savons que nous avons pu dégager 1 million d'euros de crédits supplémentaires en investissement. Ils nous serviront à financer le plan de travaux sur le réseau pluvial.



La Ville a acquis de nouveaux terrains à l'entrée Nord de l'agglomération dans la perspective d'aménager une zone d'activités concertée

L'an dernier en présentant le budget 2003 vous indiquiez que l'équilibre budgétaire était votre priorité. Pour y parvenir vous avez veillé à la maîtrise de la masse salariale, aux frais de fonctionnement de la commune. Mais pour résoudre le déficit structurel du budget d'Arles - 7 millions d'euros environ -, il a fallu aussi compter sur les aides du Conseil général et du Conseil régional. Elles n'ont pas fait défaut. La Chambre régionale des comptes autorisera-t-elle à nouveau ces participations à notre budget ?

H S : Nous avons clos l'exercice 2001 en équilibre grâce aux participations de la Région et du Département. Nous avons procédé de la même façon en 2002. Le budget 2003 a été clos en équilibre avec un excédent de gestion de deux millions d'euros, avant son affectation à notre autofinancement. C'est une bonne gestion. Nous respectons les règles comptables et nous avons pu atteindre nos objectifs en ce qui concerne la maîtrise de nos dépenses. L'autofinancement a permis de rembourser une partie de la dette en capital et de financer une partie des travaux.

Le budget 2004 sera bâti sur les mêmes objectifs que ceux de 2003. Notre méthode, nous l'avons expliquée à chaque budget depuis trois ans, mettant en évidence le besoin de financement pour lequel nous avons besoin d'être aidés. Aujourd'hui nous n'avons pas non plus de problèmes de trésorerie. L'Etat nous a aidés. Mais il faut maintenir cet objectif. Dans quelques années, nous retrouverons des équilibres plus durables. La Chambre des comptes nous aura aidés par ses conseils et son appui.



Grues en action sur l'avenue Victor-Hugo et les atelier SNCF

on budgétaire



Visite de la zone industrielle Nord avec le sous-préfet et les responsables de la Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles.

Quel changement au budget communal apporte la communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette qui commence son exercice cette année ?

H S : la communauté d'agglomération est un outil supplémentaire pour réaliser nos projets et atteindre nos objectifs. Ce qui est intéressant c'est que nous n'allons plus raisonner à la seule échelle de la commune mais à celle de l'agglomération sur les problèmes comme le réseau routier et autoroutier par exemple. C'est d'ailleurs un thème de la Cité des territoires (Citer), lieu de présentation de nos projets en débat avec les citoyens que nous allons ouvrir à la chapelle des Trinitaires. Nous voulons y discuter de ce que pourrait être notre développement dans les dix prochaines années.

La communauté d'agglomération nous permet aussi de mieux intégrer notre développement économique puisque toutes les zones d'activité seront à terme transférées à cet établissement public. Elle pourra de façon cohérente entre-

prendre des travaux pour les rénover et les rendre plus attractives. Ce qui est important. Elle représente aussi des moyens supplémentaires pour la politique de la ville et la sécurité publique, comme le contrat local de sécurité. Nous entrons dans une ère institutionnelle contemporaine.

La fiscalité locale évolue-t-elle en 2004 ?

H S : Elle sera stable. Comme nous avons bien autofinancé notre budget en 2003, nous aurons un niveau d'investissement très important en 2004, près de 16 millions d'euros, avec un niveau d'emprunt égal et en continuant de déstocker la dette.

Naturellement à ces investissements s'ajouteront les quatre millions d'euros puis les 14 millions de travaux sur les canaux avec le syndicat mixte que nous sommes en train de mettre en place. Auxquels il convient d'ajouter les travaux sur les quais et les digues par le Symadrem cette année, et dès l'année prochaine entre Barriol et l'usine d'incinération. C'est encourageant.

« Nous allons raisonner à l'échelle de la communauté d'agglomération »

La Chambre régionale des comptes au côté d'Arles

Chaque année, au cours d'une conférence la Chambre régionale des comptes présente ses travaux d'examen, de diagnostics et de vérifications de l'usage des fonds publics. A propos d'Arles, son président, Alain Pichon, a reconnu l'honnêteté de la gestion, soulignant que la ville rencontrait des difficultés structurelles comme c'est aussi le cas dans d'autres villes moyennes en France. A propos de solutions, les participations accordées par le Conseil général et le Conseil régional ne sont pas considérées comme des solutions bancaires mais comme des

participations exceptionnelles à l'égard d'une cité en difficulté qui se bat pour conserver un niveau normal de service public.

Enfin, le président de la Chambre régionale des comptes a suggéré que le financement des travaux d'urgence soit traité séparément des autres investissements de la commune. Un établissement public distinct (qui est à inventer) muni d'un budget annexe à celui de la ville pourrait gérer ces charges exceptionnelles.

■ Brèves

■ Elections cantonales et régionales

Les 21 et 28 mars, les citoyens sont appelés aux urnes pour élire la moitié des représentants du département au Conseil général et l'ensemble de nos représentants au Conseil régional. Voter est un droit civique et un devoir citoyen.

■ Les EPCI fleurissent

La CA « Arles Crau Camargue Montagnette » est la douzième communauté d'agglomération à avoir vu le jour en 2003.

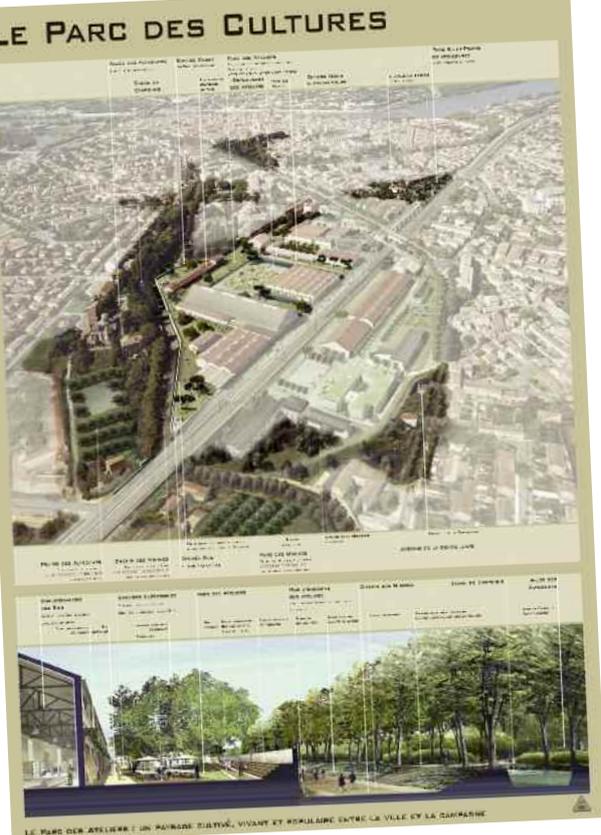
Actuellement, 19 152 053 habitants sont regroupés en France dans 155 Communautés d'agglomération. Avec les communautés urbaines et les communautés de communes c'est 90 % des collectivités locales qui ont intégré ces Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

■ Un préfet pour le Rhône

Un arrêté du 21 janvier publié au Journal officiel du 22 annonce la désignation d'un préfet « chargé d'une mission interrégionale de coordination de la réparation des digues du Rhône et de ses affluents et d'élaboration et de mise en œuvre d'une stratégie globale de prévention du Rhône et de ses affluents ». C'est le préfet de la Région Rhône-Alpes qui est nommé « coordonnateur du bassin Rhône-Méditerranée ». La première réunion a eu lieu le lundi 16 février à Avignon. Le maire d'Arles y assistait.

■ Conséquences des inondations pour les salariés

Les salariés, depuis le 4 décembre, sont contraints à du chômage technique. L'Union locale CGT se fait l'écho de ces situations douloureuses, pertes de salaires ou même d'emploi. La CGT a organisé plusieurs rencontres avec les salariés et la population. Autre crainte des salariés : que certaines entreprises déposent leur bilan ou délocalisent leurs activités !



Le projet d'aménagement global de l'architecte urbaniste Alexandre Chemetoff a été accepté pour les ateliers SNCF

CITER, lieu du débat démocratique, Des expositions sur les projets urbains

En mai, Arles ouvre un nouveau lieu de débats et d'échanges autour des projets urbains. CITER, ou la cité des territoires, dans la chapelle des Trinitaires, va associer des expositions permanentes et des expositions temporaires sur les enjeux du territoire d'Arles, troisième ville du département des Bouches-du-Rhône, carrefour des échanges méditerranéens.

La première exposition temporaire « Discussion de boulevards » va présenter l'ensemble des aménagements, sur l'axe est-ouest principal, prévus depuis l'esplanade Charles-de-Gaulle jusqu'à la Zac des Minimes. « *Tout un chacun, citoyen de la ville, association, visiteur, acteur économique, doit pouvoir trouver dans ce lieu, une explication sur les territoires d'Arles, — territoires fortement marqués par l'interaction entre l'homme et la nature* », explique Philippe Pouliquen.

Arles poursuit sa mutation urbaine

En dépit de l'inondation de décembre, le projet urbain n'est pas remis en cause ni retardé. Lors de la présentation de ses vœux au Palais des congrès, Hervé Schiavetti, soulignait que « les drames nous obligent à affirmer la nécessité de l'action publique ».

Le projet urbain n'est donc pas mis en veille. Avec Philippe Pouliquen, directeur du développement et de l'aménagement du territoire, tour d'horizon de l'avancement des études, projets et réalisations en cours.

Entrée nord de la ville : clé du développement économique, la requalification de cet espace continue. Les travaux de confortement des canaux et des digues permet-

tront de s'y installer avec une sécurité renforcée, et d'y implanter des entreprises nouvelles. Les études sur la ZAC (zone d'aménagement concerté) sont engagées avec un schéma commercial et les accès depuis la rocade. D'autres études sont en cours pour la construction ou la réhabilitation de logements. Sur le port fluvial, l'extension de la plate-forme multimodale est demandée, notamment pour la manutention de colis lourds.

Côté boulevard, différents dossiers sont à l'étude qui seront soumis prochainement au débat : square Morizot, médiapôle, ateliers SNCF.

Aux Minimes, les études permettant d'engager la concertation de la future ZAC sont lancées et le programme de la future piscine de loisirs sera élaboré au cours du deuxième trimestre.

Fourchon : le site accueillera le nouveau centre de secours. L'aménagement du secteur attend maintenant le choix définitif

du tracé autoroutier de contournement d'Arles.

Barriol : livraison des logements-roulottes prévue cet été ; étude de réhabilitation des Gradins en cours ; étude de la CCI pour la faisabilité d'un port de plaisance, aménagement des abords du canal ; projet d'agrandissement des chantiers navals ; sécurisation du carrefour Bachaga-Boualem et déviation du CD 35 par le Conseil général.

Centre ville : les travaux pour l'équipement du Théâtre antique doivent commencer cet automne ; complément des travaux programmés à l'Hôtel de ville, église des Trinitaires, église des Frères-Prêcheurs, au cloître Saint-Trophime ; études techniques pour les îlots de Chartreuse et Portagnel ; immeubles Assedic-Sempa, chantier en cours. Le futur collège Mistral a été présenté le 2 décembre dernier et fera l'objet d'un permis de construire dans les prochaines semaines.

Le projet urbain intègre le développement des hameaux d'Arles : après la construction des stations d'épuration à Mas-Thibert et au Sambuc, d'autres équipements hydrauliques sont programmés en 2004. Projet immobilier à Salin présenté à la population, extension urbaine et place de village à Raphèle.

Sur tous ces dossiers, la mairie entend débattre avec les citoyens dans un nouveau lieu aménagé dans l'église des Trinitaires dans les semaines à venir (voir encadré).

Supinfocom inaugure les Ateliers SNCF

L'école supérieure d'informatique de communication, consacrée à l'image, a été inaugurée le 4 février devant un parterre d'élus et de personnalités de toute la région. Supinfocom, établissement d'enseignement supérieur spécialisé dans l'infographie, le dessin animé et toute production multimédia, est ainsi le premier bâtiment qui préfigure ce qu'Arles veut faire dans cette partie de l'agglomé-

ration, les anciens Ateliers SNCF. Une centaine d'étudiants vivent déjà dans cette construction moderne conçue par l'architecte arlésien Robert Claude. Tour à tour, Francis Guillot de la CCI, Hervé Schiavetti, Hervé Chérubini pour le Conseil général, Michel Vauzelle, président du Conseil régional, Jean-Luc Fabre, sous-préfet d'Arles, ont souligné la force du symbole de cet édifice, porteur des projets de développement de la ville, alors même que toutes les forces de la commune sont mobilisées pour reconstruire ce qui a été détruit par les récentes inondations et relancer l'activité économique.



Réfection du réseau pluvial

Adduction d'eau en Camargue

Le programme 2004 de travaux de réfection du réseau pluvial représente un investissement 1,32 million d'euros, réparti dans les quartiers de Barriol, Chabourlet, Trébon, Zone industrielle nord, Monplaisir, Griffeuille, Lamartine, centre-ville quais, Trinquetaille et les hameaux de Gimeaux, Pont-de-Crau, Raphèle, Moulès, Le Sambuc, Salin-de-Giraud, Saliers. « Les années précédentes l'effort budgétaire ne dépassait pas un million de francs. C'est presque dix fois plus », commente Jean-Luc Masson, adjoint aux travaux et à la politique de l'eau. Naturellement les événements de décembre 2003 ont provoqué des dégâts importants sur ce réseau, mais les travaux de réparation – ils sont en cours – et les investissements correspondants ne sont comptabilisés dans ce 1,32 million d'euros inscrit au schéma directeur pluriannuel des travaux sur l'eau. « En 2005 et 2006 nous poursuivrons l'effort budgétaire sur le réseau pluvial » ajoute Jean-Luc Masson.



Jean-Luc Masson explique le programme d'extension du réseau d'eau potable

■ Trinquetaille

Dans ce quartier, à chaque forte pluie, le Grand Gallègue est sous l'eau. Au budget 2004 sont inscrits la construction d'une station de relèvement des eaux, rue de Pskov (pour rejeter les eaux pluviales dans le Rhône), l'augmentation de la capacité d'évacuation de la station Galliéni et la mise en place d'un groupe électrogène pour le pompage. Coût : 200 000 euros.

25 km de réseau supplémentaire en Camargue

Les entreprises Sogea, Masoni et Sade vont se partager un grand chantier de prolongation du réseau actuel d'eau potable. 25 km de canalisations vont être posées à partir de Gageron (« là où le réseau s'arrête actuellement ») vers Ville neuve et Le Sambuc. « Et du Sambuc jusqu'à la Tour du Valat. Ce qui permettra ultérieurement de boucler le réseau en remontant le long du Vaccarès.

Nous avons choisi un tracé qui permet de desservir le maximum d'usagers, soit plus de 700, explique Jean-Luc Masson. Nous sommes actuellement dans la période de préparation où les entreprises affinent leurs études, prévoient leur approvisionnement en matériaux et leurs installations de chantier. Les travaux commencent le 1^{er} mars », ajoute l'élu aux travaux. Cette extension coûtera 2 386 000 euros. « Quand ce chantier sera achevé, pour la première fois nous mettrons en communication les deux ressources d'eau potable : celle de la Crau à Saint-Hypolite et celle de Mas-Thibert qui traverse le Rhône. »

■ Inondation: la cellule relogement en place pour six mois

La cellule relogement des sinistrés du Trébon et de Monplaisir est installée depuis début février salle Morizot, en-dessous des salles de la Maison de la vie associative. Toute la semaine elle reçoit les personnes qui ont un problème de relogement conséquence de l'impossibilité provisoire de retourner dans leurs habitations endommagées.

A la mi-février, cette cellule avait reçu près de 600 personnes. Diverses solutions leur ont été proposées.

Un relogement provisoire dans les hôtels de la ville (120 chambres sont encore occupées par des familles mais il y en a eu jusqu'à 180). Ces chambres sont payées par le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Allocation de logement temporaire (ALT)

Le relogement dans des appartements HLM. 31 familles à la mi-février. Loyer couvert par l'ALT ou par les personnes si ce relogement est définitif.

Relogement dans des meublés. Une dizaine de familles. Comme pour les logements HLM financement ALT ou droit privé.

Dans la résidence hôtelière Maeva. 35 familles y rési-

dent encore jusqu'au 31 mars. Financement par le Conseil régional et l'ALT.

Dans les mobil home. Pour le moment 30 familles, mais 60 autres devraient être installés d'ici la fin février. Financement Etat.

Dans les caravanes au domicile des sinistrés. 4 caravanes installées à la mi-février. Une vingtaine sont prêtes à être posées. Financement par le Conseil régional et le Conseil général. Mise en place et suivi avec le service municipal de l'urbanisme.

La cellule relogement s'est mise en place dès les premiers jours de l'inondation à la Maison de la vie associative avec les agents communaux du service Habitat et de nombreux bénévoles. A partir du 22 décembre, une MOUS (maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) « sinistrés » a été décidée par l'Etat pour six mois - dans un premier temps - confiée à Pact-Arim, association engagée dans le logement et le relogement social en France. Odile Pouly, chargée de mission de la cellule, est entourée par une dizaine d'agents qui traitent toutes les situations ci-dessus.

■ Brèves

■ Dégrevement des taxes locales

Pour les dégrèvements éventuels de taxe d'habitation et de taxe foncière, les Arlésiens sinistrés doivent appeler le centre des impôts d'Arles au 04 90 99 48 00.

■ Aides aux éleveurs et contrat de Parc

Lors de la réunion de son conseil d'administration, le Parc naturel régional de Camargue a précisé comment le Conseil régional et le Conseil général des Bouches-du-Rhône lui avaient confié ainsi qu'à la Chambre d'agriculture l'acquisition et la distribution de fourrage aux éleveurs sinistrés par les inondations. Un programme de 1,1 million d'euros.

Le conseil d'administration a aussi validé le contrat de parc pour la période 2004-2006 sur cinq objectifs : développer la gestion patrimoniale des espaces naturels, en partenariat ; garantir la maîtrise d'une gestion globale de l'eau ; articuler agriculture, élevage et environnement ; maîtriser et promouvoir un tourisme de découverte.

■ Le sous-préfet l'a dit...

Les services de Police resteront très attentifs aux véhicules qui stationnent n'importe où dans l'agglomération. Jean-Luc Fabre, sous-préfet de l'arrondissement d'Arles, l'a annoncé lors de la cérémonie des vœux en sous-préfecture le 29 janvier dernier. Il s'est félicité de la diminution du nombre des accidents de la route, élevé dans les Bouches-du-Rhône, et a tenu à démentir une nouvelle fois les bruits sur de prétendus pillages pendant l'inondation. Pas de vols, les forces de sécurité étaient postées pour dissuader toute velléité de délinquance vis-à-vis des sinistrés.

■ Quand le bâtiment va

Vingt-quatre apprentis des métiers du bâtiment étaient reçus fin janvier par Hervé Schiavetti. Le maire et les enseignants des différents centres de formation leur ont remis leurs diplômes de carreleur, installateur sanitaire, installateur thermique, serrurier, plâtrier, installateur en électricité, menuiserie, maçon.

CCAS et associations humanitaires ensemble

Dès le début des inondations, il a paru que la dimension du sinistre réclamait une solidarité importante et méthodique, pour répondre aux urgences ou aux situations de détresse qui se feraient jour progressivement.

Les associations caritatives d'Arles, regroupées au sein d'Arles-Solidarité – Croix Rouge, Secours populaire, Secours catholique, les Compagnons d'Emmaüs, les Restos du cœur et le Centre d'information des droits des femmes –, ont décidé sous la responsabilité d'Éliane Mézy, conseillère municipale, déléguée à l'action humanitaire, de constituer dans le cadre de la

commission solidarité du CCAS un pôle unique d'examen des dossiers des sinistrés. Ceci, en vue de distribuer les dons financiers venus de la France entière en bons d'achat à valoir sur de l'électroménager, du mobilier, de la literie.

Cette structure voit aussi converger vers elle les dons financiers venus d'associations



Éliane Mézy: "les dons ont montré la solidarité des Français avec les sinistrés d'Arles"

et de nombreuses communes.

Ces dons traduisent la solidarité des Français envers les sinistrés d'Arles. Ils sont à distinguer des aides officielles apportées par l'État, la Région, le Département et la commune et sont distribués aux sinistrés les plus fragilisés par l'inondation.

Entre le 29 décembre 2003 et le 9 février

2004 on peut déjà faire un premier bilan.

Le montant des dons collectés à cette date s'élevait à 163 699 euros. Sur cette somme, à l'issue des réunions de la commission (trois fois par semaine), 103 393 euros ont été reversés en bons d'achat, auxquels s'ajoutent ceux attribués, sur leurs fonds propres par la Croix rouge française, le Secours populaire, le Secours catholique.

Au 9 février 2004, 400 dossiers ont été traités.

La commission solidarité continue de se réunir régulièrement. Elle fait le point sur les dons reçus et traite les demandes qui lui

sont parvenues et qui lui parviennent encore. A noter que les fonds collectés lors des initiatives prises en faveur des sinistrés (manifestations culturelles et sportives, bals) viennent augmenter les sommes collectées par Arles-Solidarité.

La commission rendra compte régulièrement de l'utilisation faite de ces dons.

Une aide psychologique à l'hôpital

Depuis l'inondation de décembre l'hôpital d'Arles s'est organisé pour mettre en place une « consultation post-traumatique » spécifique pour les sinistrés du Trébon et de Monplaisir, avec des personnels spécialisés dans les troubles qui surviennent après une catastrophe.

Cette cellule d'aide psychologique, com-

posée de médecins et psychologues, infirmiers, reçoit les personnes qui ont besoin de soutien autre que matériel. On peut la joindre directement et laisser un message avec ses coordonnées. Néanmoins le mieux est de consulter d'abord le médecin traitant qui orientera vers cette cellule avec ses recommandations.

La cellule d'aide restera ouverte toute l'année 2004, sous la responsabilité du docteur Jean-Pierre Joubert, Centre hospitalier Joseph-Imbert : 04 90 49 26 52

50 professionnels de santé libéraux et salariés se sont mobilisés

Dès le début des évacuations des quartiers inondés, Sylvette Carlevan, conseillère municipale déléguée à la prévention santé, a contacté des médecins et des infirmiers pour qu'ils sollicitent leurs réseaux professionnels et installent une assistance psychologique et médicale d'urgence à la Maison de la vie associative où étaient regroupées les aides d'urgence. La solidarité a parfaitement fonctionné et près de 50 médecins, infirmiers et psychologues se sont relayés et ont reçu 450 personnes en quinze jours. Ils sont aussi intervenus auprès des sinistrés hébergés à Maeva et dans

les autres sites d'accueil, et des personnes



Les médecins étaient aussi présents à la Maison de la vie associative

isolées qui avaient fait le choix de rester dans leur habitation, avec le concours des pompiers qui les ont transportés.

Dès le début des événements, une cellule de crise santé s'est mise en place, associant la cellule d'urgence médico-psychologique, l'hôpital d'Arles et son secteur psychiatrique, les pompiers du SDIS, la déléguée prévention-santé de la Ville, le Département et la DDASS, un représentant des médecins libéraux. Son action est maintenant relayée par la cellule d'aide psychologique de l'hôpital d'Arles.

■ Aider longtemps

Les événements de décembre ont laissé des traces visibles. Ce sont celles qui seront le plus rapidement effacées grâce aux moyens importants, humains et matériels, réunis pour les réparations et restaurations.

D'autres traces, invisibles, des blessures personnelles, intimes, affectives, psychologiques, conséquences des pertes irréparables mettront du temps à s'estomper. Les personnes se retrouvent seules et en grand désarroi.

Ce type de traumatisme peut provoquer une grande souffrance. Parfois il faudra vivre longtemps avec ces souvenirs. Pour certains de nos aînés les plus âgés, ces pertes sont inestimables et irréversibles. Nous remercions ceux qui depuis le début de l'année 2004 les écoutent et les aident dans leur détresse.

Merci à ceux qui nous ont aidés... et qui continuent de le faire

Les gestes des élus



Robert Bret, sénateur des Bouches-du-Rhône, vice-président de la commission des lois a écrit à Hervé Schiavetti qu'il attribuait par solidarité la totalité de sa subvention au titre de la « réserve parlementaire » soit 45 000 euros. Ceci comme le prévoit l'article 10, chapitre 67-51 « pour divers travaux d'intérêt local ».



Jean-Noël Guérini, président du Conseil général des Bouches-du-Rhône, a été parmi les premiers à venir au secours d'Arles. Les aides d'urgence et celles pour les travaux de réparation ont été rapidement débloquées.

De nombreuses autres collectivités locales ont également apporté leur aide. Ainsi la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix qui a débloqué une aide de 40 000 euros. Plusieurs conseils généraux ont aussi offert du matériel, scolaire notamment.



De nombreuses communes ont proposé leurs techniciens et leurs matériels

La liste ci-dessous regroupe les associations, collectivités, entreprises, d'Arles, de la région, de toute la France et de l'étranger (la solidarité européenne a été parfois spectaculaire) qui ont adressé des dons en espèces ou en nature. Elles ont offert leurs bras et leurs outils, d'autres ont hébergé des sinistrés, ont confectionné

des repas, collecté et trié des vêtements, géré des stocks d'appareils à redistribuer, participé aux multiples formes d'entraide et de secours (dont des médecins, des psychologues, des juristes...) mises en place dès le 4 décembre. D'autres, enfin nous ont simplement adressé des messages de soutien et de réconfort.

Subventions ou aides exceptionnelles reçues par la ville d'Arles

Merci aux communes de Aubervilliers (93), Istres (13), Gémenos (13), d'Aÿ-Champagne (51), Reillanne (04), Port-Saint-Louis du Rhône (13), les Ulis (91), Lège (31), Montmélian (73), Serre Chevalier (05), Saint-Martin-d'Hères (38), Les Baux-de-Provence (13), Fréjus (83), la ville de Dresde en Allemagne, le groupe communiste du Sénat, le sénateur des Bouches-du-Rhône, l'ancien directeur de l'Ana d'Oran, Comité départemental du Tourisme (13), Ville de Herpi l'Arlésienne (08), Lambesc (13), Notaires associés d'Arles, Fulda en Allemagne et Verviers en Belgique, la ville de Marseille (13), la commune de Cabriès (13), le Centre Socioculturel l'Albatros de Lingolsheim (67), la Fondation d'Auteuil Picardie de Cempuis (60).

TP de Lasalle (30), Sarl Axcelis, Pragma Sa, Pigeon propre, Pérignanaïses age d'or, Heures d'amitié, Gragnan subdivision (33), conseil général du Doubs (25), Communauté biblique, Commune de Fleac/Angoulême (16), Club naturiste, Ccas de Viviers (07), Bibliothèque de Cranves Sales (74), Auchan France au Pontet (84), Le Bon Samaritain (95), Femmes solidaires, Association de Sauvegarde, Arpa, Amicale des sapeurs pompiers.

Nombreux sont ceux et celles qui ont aidé, soutenu, donné, dans l'anonymat. Qu'ils sachent que leurs gestes n'ont pas moins touché les Arlésiens.

Autres types de soutiens, dons importants, fourniture de mobil homes, remises pour le rachat de meubles et d'électroménager, organisation de concerts, d'événements divers – matches, lotos, ... – dont les recettes ont été versées au profit des sinistrés et de la Ville d'Arles

La Gazette du Cyrano, Amicales discount Toulouse (31), Atlas Plan-de-Campagne(13), Hypermarché Auchan Avignon-Sud (84), Carrefour Grand-Nîmes (30), Maire de Saint-Cannat (13), Société des Eaux de Marseille (13), Mairie de Nogent (94), Mairie de Septèmes-les-Vallons (13), Association Espoir et Dévouement à Nice (06), Société Atac de Viroflay (78), Ambassade de Tchèque, Ville de Martigues (13), Conseil d'administration RDT13, Association du Méjan-Arles, Lions Club Arles-Camargue, Entraide 13, Maire de Lille (59), Jeune Chambre économique d'Arles, Trieduc de Sausset-les-Pins (13), Chambre de métiers (13), Nature d'Eau France à Sartrouville (78), Syndicat d'Agglomération Nouvelle Ouest Provence, Ursaff des Bouches-du-Rhône, Maire d'Aubagne (13), Maire de Vaugines (84), Direction Développement Industriel et International de la CCI d'Arles, Député au Parlement européen, RIP à Arles, Crédit Agricole, CCO CS La Savine de Marseille (13), Laboratoire ACI de Cabriès (13), Union des Maires de France, CAT du Haut-Vivarais (07), Spontex Beauvais (60), Comité Hameau de Gageron (13), Maire Adjoint de Gennevilliers (92), Groupement du Faubourg de Béziers (34), Association de solidarité islamique culturelle d'Arles, Le Pain de Sucre à Mollines-en-Queyras (05), Fondation de France à Marseille (13), Amicale des Sapeurs Pompiers de Tour-

non (07), Hôtel Bellerive Rasteau à Vaison-la-Romaine (84), Le CCAS de Saint-Pierre-des-Corps (37), Ville de Viviers-les-Montagnes (81), Présidente du PDS de Saxe (Allemagne), COS de Port-de-Bouc (13), SA des Huiles Themerol de Varennes-le-Grand (71), Ville de Cuges-les-Pins (13), Unité de Recherches et de Fabrication de Saint-Marcel-lès-Valence (26), Ville de Rognonas (13), Les Galeries du Commerce à Saint-Barthélémy – Guadeloupe, Ville de Flöha – Allemagne, Directeur Général de l'AREA de Marseille (13), Laboratoire Roche Nicolas à Anemasse (74), Secrétaire Fédéral du Vaucluse du Parti Communiste Français, Ville de Grimma (Allemagne), Ville de Plan-d'Aups (83), Rotary et Entraide de Saint-Cyr-sur-Mer (83), STMicronics SA de Montrouge (92), Société générale, Caisse d'Épargne, La Fédération des Bouches-du-Rhône des Associations françaises d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre, Ville de Châteauneuf-les-Martigues (13), Journal «Forum Communiste», Ville de Berre-l'Étang (13), Service Départemental de l'ONAC, Ville de Saint-Priest (69), La CAF, Confédération Nationale du Logement, Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles, Agence départementale d'information sur le logement, Compagnons d'Emmaüs, Conseil général des Bouches-du-Rhône, Conseil régional Paca

à suivre dans le prochain numéro d'Arles Infos

Cette liste n'est pas exhaustive malgré notre souci de n'oublier personne.

Des dons nous parviennent encore et il faudrait aussi citer les centaines de bénévoles qui ont eu des gestes d'entraide, de secours, de solidarité ou de compassion. Mois après mois nous continuerons cette liste de remerciements.

du 17 janvier
au 14 février 2004

■ Naissances

Morganne Delattre, Diego Leal, Leeloo Gautier, Paul Derycke, Inès Coudrillier, Liana Krabaï, Léa Fleuter, Justine Marin, Nathan Brizard, Océane Nunez, Thomas Venet, Derwann Lespinasse, Sara Chekroune, Lucas Martin, Illies Majkik, Olivier Daran, Mélissa Boucherf, Rafaël Vargas, William Mariller, Lukas Sanchez, Margot Arazan, Selma Manouch, Mattéo Constant, Alicia Perrot, Zouhir Aoubagui, Mathis Salvignol, Angéline Guibert, Antony Peruchon, Léa Marhuenda, Amine Chaïter, Alais Dupont, Carla Gascon, Joumana Zahi, Mathis Sanchez, Noah-Charles Ben Dohhou, Mathis Ayad, Ilès Babul, Nordine El Ghiati, Amélie Martin, Omar Saâdouni, Louka Dolt, Amélia Boudkhameth, Léandro Cavalier, Massilia Ben Ayen, Chloé Nury, Louis Valette, Morganne Sanna, Lenny Palomares, Kevin Dominici, Alice Ibanez, Denis Maumejean, Saimy Lopez, Valentine Garcia, Ryan Moulay, Axel Homo, Carla Titone, Noë Helfrid, Paul Pegon, Julien Bovis, Maeva Cournand, Marion Hoffer, Ivan Gest, Axel Gelder, Thomas Ducoureau, Rémi Salles, Léonnard Guenancia, Maïlan Dijoux, Ewen Dulin, Tijani China

■ Mariages

Eric Laurent et Tatiana Nabokova, Driss Bouaroua et Claire Cavaroz, Jonas Steiner et Souad El Besri, Patrick Gianfaldoni et Sophie Perraudin, Mohamed Lahmyem et Fatima Bakhti

■ Décès

Raoul Vignon (83 ans), Louis Cléophas (76 ans), Sylvie Le Cornec née Flandrin (48 ans), Van-Boun Luong (68 ans), Jean-louis Montagne (81 ans), Marius Camoin (74 ans), Roger Cahen (56 ans), Charles Veran (75 ans), Alain Monnet (55 ans), Annie Bagnoli née Bouvet (54 ans), Jacques Paulet (77 ans), Yvette Rossi née Vignon (79 ans), Henri Marchi (85 ans), Odile Brahy née Cancian (42 ans), Sofija Zegrar née Bogdanovic (72 ans), Léontine Lafosse (90 ans), Angeles Capel née Ruiz (79 ans), Conception Giraudo née Beltran (94 ans), Fernand Caton (81 ans), Madeleine Bouc née Chabaud (88 ans), Yves Malandran (75 ans), Marie-Jeanne Procureur née D'Innocenzo (88 ans), Iolanda Perelong née Franzoso (94 ans), Gérard Haon (69 ans), Aurelio Alonso Escudero (87 ans), Thérèse Montagnier née Sierrol (88 ans), Odette Garin née Joubert (74 ans), Micheline Lairon née Balmet (80 ans), Thérèse Schmitt (93 ans), Téodora Garcia Moya née Martinez Garcia (89 ans), Renato Nesti (89 ans), Jeanine Puntel (63 ans)

En raison des avis prononcés par la Commission nationale informatique et Libertés (CNIL), seuls les noms des familles qui auront donné leur autorisation à une publication des actes d'état civil les concernant seront publiés dans cette rubrique.

Les permanences du maire, des adjoints et des conseillers municipaux

■ **Le maire, Hervé Schiavetti**, reçoit sur rendez-vous à l'Hôtel de ville. (04 90 49 36 00)
 ■ **Martial Roche**, reçoit sur rendez-vous à l'Hôtel de ville. (04 90 49 59 88)
 ■ **David Grzyb**, adjoint au maire, délégué à l'Habitat, reçoit sur RDV le vendredi matin au Service Habitat. (04 90 18 59 14)
 ■ **Danielle Ducros**, adjointe à l'administration générale et aux finances reçoit le vendredi sur rendez-vous (04 90 49 59 81)
 ■ **Lionel Schneider**, adjoint au maire, délégué aux sports, reçoit sans rendez-vous les responsables sportifs, les premier et troisième mardis du mois, de 18 h à 20 h, dans son bureau (2^e étage de l'Hôtel de ville).
 ■ **Véronique Ponzé**, adjointe aux politiques sociales, reçoit sur rendez-vous les deuxièmes mardis du mois, de 13 h 30 à 16 h (04 90 49 59 97)
 ■ **Claire Antognazza**, adjointe à la culture, reçoit sur rendez-vous tous les jeudis, de 15 h à 18 h. (04 90 49 59 97)
 ■ **Bernard Jourdan**, adjoint à l'enseignement primaire et secondaire, reçoit sur rendez-vous. (04 90 49 36 12)
 ■ **Henri Tisseyre**, adjoint au personnel et au quartier du Trébon assure une permanence au centre social du Mas Clairanne, le mardi de 17 h 30 à 18 h 30 tous les quinze jours.
 ■ **Nicolas Koukas**, adjoint au maire, dél-

gué à la propreté, aux anciens combattants, aux droits de l'homme, au devoir de mémoire, à la démocratie et au quartier de Trinquetaille, tient sa permanence les lundis de 10 h 15 à 12 h, à la maison de quartier de Trinquetaille.
 ■ **Monique Tibaron**, conseillère municipale, déléguée aux espaces verts, au fleurissement et à la prévention routière, reçoit tous les jeudis de 9 h à 11 h, au centre social Christian-Chêze, à Barriol. Les autres jours sauf le lundi sur rendez-vous à l'Hôtel de ville (04 90 49 35 77)
 ■ **Ginette Chabrol**, conseillère municipale, déléguée aux personnes âgées, le mercredi après-midi, à l'Hôtel de ville, de 14 h à 17 h (04 90 49 35 77)
 ■ **Daniel Descout**, conseiller municipal, délégué aux handicapés, le jeudi matin de 9 h à 11 h, le vendredi après-midi, de 14 h à 16 h (04 90 49 35 77)
 ■ **Magali De Baere**, conseillère municipale, déléguée à l'accès aux nouvelles technologies, le samedi matin sur rendez-vous. (04 90 49 35 77)
 ■ **Eliane Mézy**, conseillère municipale, déléguée aux organismes humanitaires et au Musée de la Résistance, le lundi de 9 h à 11 h, les autres jours sur rendez-vous. (04 90 49 37 91).
 ■ **Fabienne Bonnefoy**, conseillère municipale, déléguée aux animaux dans la ville, le

samedi sur rendez-vous. (04 90 49 37 91)
 ■ **Jean-Yves Planell**, adjoint spécial délégué à la Camargue Nord reçoit les mercredis de 16 h à 18 h. A Saliers (ancienne école) le premier mercredi de chaque mois, à Albaron (école) le deuxième mercredi, à Gageron (maison du hameau) le troisième mercredi et à Gimeaux (école) le quatrième mercredi.
 ■ **Daniel Richard**, adjoint spécial de Raphaël reçoit le samedi de 9 h à 11 h à la mairie annexe.
 ■ **Josette Pac**, conseillère municipale déléguée à la petite enfance, reçoit les jeudis au local du CIO des Alyscamps, et à l'Hôtel de ville sur rendez-vous. (04 90 49 36 12)
 ■ **Philippe Martinez**, adjoint de la Camargue Sud, reçoit en mairie annexe de Salin-de-Giraud, sur rendez-vous. (04 42 86 82 12)

Reçoivent sur rendez-vous
 ■ **Arllette Callet**, 04 90 49 39 31
 ■ **Patricia Montagnier**, 04 90 49 59 83
 ■ **Jacques Bachevalier**, le mercredi matin à la mairie annexe de Moulès, 04 90 98 40 24
 ■ **Jean-Marie Egidio**, 04 90 98 70 25
 ■ **Le groupe Alliance arlésienne**, 04 90 49 36 77 ou 04 90 49 39 59
 ■ **Marguerite Arzac**, le jeudi de 10 h à 12 h, 04 90 49 36 77 ou 04 90 49 39 59

Les services municipaux

Mairie d'Arles
 ☎ standard : 04 90 49 36 36
Mairie annexe de Salin-de-Giraud :
 ☎ 04 42 86 82 12
Mairie annexe de Raphaël :
 ☎ 04 90 98 48 77
Mairie annexe du Sambuc :
 ☎ 04 90 97 20 44
Mairie annexe de Moulès :
 ☎ 04 90 98 44 18
Mairie annexe de Mas-Thibert :
 ☎ 04 90 98 70 25
Accueil cabinet du maire
 Hôtel de ville, 2^e étage,
 ☎ 04 90 49 36 00
Accueil élus, Hôtel de ville, 1^{er} étage,
 ☎ 04 90 49 36 04
 « Arles Ensemble » ☎ 04 90 49 36 12
 « Arles Plurielle » ☎ 04 90 49 35 49
 « Arles Passionnément » ☎ 04 90 49 39 36
 « Alliance arlésienne » ☎ 04 90 49 36 77
État-civil, Hôtel de ville, rez-de-chaussée,
 ☎ 04 90 49 36 92 — 04 90 49 37 67
 04 90 49 38 49
Affaires générales, Hôtel de ville,
 rez-de-chaussée, ☎ 04 90 49 38 92
Élections, Hôtel de ville,
 rez-de-chaussée, ☎ 04 90 49 36 53
Cimetières, cour des Podestats,
 ☎ 04 90 49 37 62
 Urgences dimanches et fériés
 ☎ 06 18 44 35 82
CCAS, 2, rue Aristide Briand,
 ☎ 04 90 18 46 80
Crèche collective Lou Pitchounet,
 15, rue du Docteur-Fanton,
 ☎ 04 90 96 32 12

Crèche familiale, rue Aristide Briand,
 ☎ 04 90 18 46 80
Structure multiaccueil
 La Souris verte, rue Marius Allard,
 ☎ 04 90 93 68 51
Halte-garderies
 La Poule rousse, Barriol, ☎ 04 90 93 76 80
 Van-Gogh, place Felix-Ray,
 ☎ 04 90 49 70 29
 Gribouille, 10 rue du docteur Schweitzer,
 ☎ 04 90 96 35 50
 Les Tuiles bleues, rue du Château-d'eau
 (Mas-Thibert), ☎ 04 90 98 73 32
Antennes mairie
Trinquetaille, 2, rue de la Verrerie, ☎
 04 90 96 22 61
Pont-de-Crau, rue Auguste Broussonet, ☎
 04 90 49 63 89
Griffeuille, 10 rue Jean Cocteau ☎
 04 90 96 85 25
Maisons de quartier
Griffeuille, place V. Auriol, ☎
 04 90 18 95 03
Trinquetaille - ☎ 04 90 96 22 61
Accompagnement scolaire
ATP - Ville d'Arles, 7, bd Salvador Allende,
 ☎ 04 90 18 96 34
Antenne universitaire
 espace Van Gogh et ancien archevêché ☎
 04 90 49 37 53
Service des sports, rue F. de Lesseps,
 ☎ 04 90 49 36 85,
Centre de formation des apprentis
 rue Lucien Guintoli — ☎ 04 90 49 36 81
Maison de la Vie associative
 2, bd des Lices — ☎ 04 90 93 53 75
Office de tourisme
 Esplanade Charles De Gaulle ☎
 04 90 18 41 20

Les services d'urgence

Centre de secours principal d'Arles (pompiers)
 (administration) 04 90 93 62 95
 le 18 (Service départemental d'interventions et de secours)
Gendarmerie nationale,
 ☎ 04 90 52 50 60
Commissariat de Police,
 ☎ 04 90 18 45 00

Centre hospitalier Joseph-Imbert,
 ☎ 04 90 49 29 29
Urgences, ☎ 04 90 49 29 22
SMUR, ☎ 04 90 49 29 99
Clinique Jeanne d'Arc,
 ☎ 04 90 99 32 32
Urgences, ☎ 04 90 99 32 33
Clinique Jean-Paoli, ☎
 04 90 99 34 00
Urgences, ☎ 04 90 99 34 01
Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles
 ☎ 04 90 93 47 46 — 04 90 18 43 49

EDF, ☎ 04 90 95 15 43
 ou 0810 084 084
 - dépannage ☎ 0810 333 184
GDF, ☎ 04 90 89 39 00
 ou 0810 084 084
 - dépannage ☎ 0810 893 900
Société des eaux d'Arles (SEA)
 ☎ 04 90 49 60 09
 - dépannage eau ☎ 04 90 96 07 37
 - dépannage assainissement
 ☎ 04 90 96 06 73



Bernard Jourdan
Conseiller municipal

Groupe Arles Ensemble

Le Conseil de la Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette a été constitué conformément aux dispositions législatives en vigueur c'est à dire en désignant des conseillers communautaires des majorités existantes dans les différentes communes. Toutes les Communautés d'agglomérations du département ont procédé exactement de la même manière. La représentation des différentes tendances politiques s'exprimant par les majorités élues.

La mise en scène du groupe d'opposition Alliance Arlésienne voudrait laisser à penser que la majorité aurait voulu écarter les membres de l'opposition arlésienne. C'est un mauvais procès d'intention. L'opposition n'apporte pas aux Arlésiens l'information nécessaire à la compréhension du débat politique. On ne construit pas un vrai débat politique à partir de faux éléments.

Je rappellerai aussi à l'opposition arlésienne qu'elle aurait pu être représentée dans cette Communauté d'agglomération par le Maire des Saintes-Maries-de-la-Mer. C'est un autre choix qui a été fait par la droite, nous le respectons, mais il n'est pas sans contradiction avec ce que vous dénoncez.

Enfin, pour ceux qui suivent la vie politique locale et notamment les débats au Conseil municipal, parler de mépris des élus de l'opposition, de manque de concertation ou de manque de démocratie relève de la contre-vérité ou de la mauvaise foi. L'opposition a toujours bénéficié de toutes les informations qu'elle demandait à la municipalité, elle est invitée à toutes les commissions et manifestations publiques. Ce type de rapports n'a pas toujours existé dans le passé, il existe par la volonté du Maire et parce qu'il répond à l'idée que nous nous faisons du débat politique qui doit être fondé sur le respect des personnes, de la diversité des points de vue et de la sincérité des informations données.

Le débat politique doit être fondé sur le respect des personnes, de la diversité des points de vue et de la sincérité des informations données.



Pierre Raviol
Conseiller municipal

Groupe Alliance Arlésienne, élus UMP et DVD

A surveiller...

Arles vient de subir un épisode extrêmement douloureux de son existence. Une partie de la population arlésienne n'a pas pu encore réintégrer son habitation. Les travaux de remise en état des digues ont commencé :

Les trémies SNCF

Dès que le Rhône a repris son cours normal, alors que les quartiers étaient en-

core sous l'eau, la SNCF a rasé les digues de protections défectueuses des trémies et de nouvelles digues ont été construites avec cette fois des matériaux et une épaisseur adaptés à ce type d'ouvrage.

Les travaux sont aujourd'hui pratiquement terminés. Il reste un point à surveiller concernant l'élévation de la route au sortir de chaque trémie. C'est le point le plus important des travaux, la sécurité partielle ou totale de la ville en dépend. La SNCF reste évasive sur sa réponse, il semblerait qu'elle voudrait garder une possibilité de déversoir. Nous y sommes entièrement opposés. En aucun cas, nous ne pouvons même envisager une telle solution, l'eau passant dans le déversoir viendrait aussitôt inonder les quartiers. Seul l'Etat et le nouvel organisme de gestions du Rhône pourront décider de la hauteur de la digue pour préserver Arles.

Le Vigueirat

Les berges endommagées vont être réparées, la Roubine du Roy va reprendre ses fonctions. Le Syndicat Mixte, organe de gestion unique pour le Vigueirat et la vallée des Baux se met en place et va permettre de réparer et d'entretenir le Vigueirat de Saint-Gabriel à la mer.

Ces travaux seront financés par l'Etat, la Région et le Département. Le souci aujourd'hui est de connaître la durée des travaux. Il faut impérativement que fin août les canaux soient en état de recevoir de fortes précipitations. Deux brèches restent ouvertes sur le Vigueirat, une en amont d'Arles et l'autre en aval, sur la rive gauche. Ces deux brèches permettraient de délester le canal pendant les travaux en cas de crue et de sécuriser les quartiers d'Arles. Mais attention ! Ces brèches posent de gros soucis aux agriculteurs qui doivent obligatoirement mettre en culture leurs terres avec le risque de tout perdre en cas de crue. De plus, cette eau passant par les brèches reviendrait sur Arles et la zone Fourchon. L'avancement des travaux est à surveiller de très près.

Quant à la Roubine du Roy, il serait judicieux de mettre en place des buses avec martelières pour évacuer plus vite l'eau des quartiers en cas d'orages violents.

Nous ne pouvons pas terminer notre propos sans féliciter particulièrement le Préfet de Région et le Sous-Préfet d'Arles qui ont fait preuve d'une énergie peu commune et ont permis la mise en place rapide des travaux et de l'organisme unique.



Jules Nyssen
Conseiller municipal

Tribune Arles Plurielle

L'Education nationale sacrifiée !

En ce début d'année, les conseils d'administration des établissements scolaires se penchent sur la dotation horaire accordée par le Ministère pour l'année scolaire 2004-2005. Dans tous ces conseils, personnels et parents d'élèves protestent contre la baisse des moyens.

Le gouvernement vient pourtant d'organiser à grand renfort de communication un débat sur l'école. Mais sans en attendre les conclusions, renvoyées paraît-il au lendemain des élections, il continue sa politique de démantèlement : suppression de 26 560 surveillants et aides éducateurs, transfert imposé contre leur volonté des personnels TOS vers les régions et les départements, réduction dramatique du nombre de postes d'enseignants.

Au-delà des moyens humains ou financiers, le gouvernement de droite, qui bénéficie du soutien inconditionnel du Député Maire des Saintes-Maries-de-la-Mer, cherche à jeter le discrédit sur les fonctionnaires de l'Education nationale. On nie aux personnels non enseignant le fait de jouer un rôle important dans l'action pédagogique, on fait la sourde oreille aux cris d'alarme que poussent les personnels chargés de la santé ou de l'accompagnement social des élèves et qui sont pourtant les premiers témoins de la détresse de nos enfants. On généralise le recours à l'emploi contractuel pour assurer les remplacements d'enseignants.

Pire encore. En pleine manifestation, l'an dernier, on voit le ministre de l'Intérieur s'immiscer dans les questions scolaires, et récidiver cette année en proposant de positionner des forces de l'ordre dans les établissements...

Aucun gouvernement de droite n'avait jamais osé aller aussi loin pour faire avancer l'idéologie libérale. Car c'est bien de cela dont il s'agit. En asséschant les moyens qui permettent de faire fonctionner dans de bonnes conditions le service public de l'Education nationale, qui est l'un des piliers de notre République, le gouvernement cherche en réalité à le discréditer aux yeux de l'opinion publique, pour mieux le réduire ensuite. Et la même logique est à l'œuvre pour l'hôpital, pour l'assurance maladie ou pour le système de retraite par répartition.

Face à cette situation déplorable, les enseignants seront en grève le 12 mars prochain. Les élus du groupe Arles Plurielle leur apportent tout leur soutien. En sacrifiant l'Education nationale, c'est l'avenir de notre jeunesse que le Gouvernement sacrifie.

Il est temps de dire stop à cette grande entreprise de démolition.

■ Brèves

■ 1^{re} inscription à l'école

Les parents qui veulent faire entrer leurs enfants à l'école pour la première fois à la rentrée 2004 doivent s'y prendre dès maintenant. Les pré-inscriptions pour l'année scolaire 2004-2005 se feront entre le 15 mars et le 7 mai au service municipal « Enseignement » de la Direction de l'action éducative et de la formation, en mairie, 28, rue de l'Hôtel de ville. Tél 04 90 49 59. 95. Horaires d'ouverture : de 9h à 16h30 en mairie centrale. Dans les mairies annexes aux horaires d'ouverture habituels.

Cette pré-inscription concerne les enfants nouveaux arrivants sur la commune, ceux qui entrent en première année de maternelle, ou en cours préparatoire.

Décret n° 90-7888 de septembre 1990 « les enfants qui ont atteint l'âge de 2 ans au jour de la rentrée scolaire peuvent être admis dans les écoles et les classes maternelles dans la limite des places disponibles ».

Documents à fournir : livret de famille, justificatif de domicile, certificat de radiation (pour les enfants arrivant d'autres communes), jugement d'autorité parentale (en cas de séparation ou de divorce).

■ Récupérer les photos abîmées

Samedi 6 mars, de 14 h à 18 h, l'ENSP propose aux arlésiens d'apporter à l'école les photos personnelles endommagées par l'inondation pour les restaurer. Il est prudent de s'inscrire auprès de Nathalie Monetro 04 90 99 33 33.

■ Nettoyage des plages

Chaque printemps, le Parc de Camargue organise une journée pédagogique avec les écoliers afin de les sensibiliser à la gestion des déchets et effectuer un nettoyage des plages. 150 élèves avaient participé à cette journée en 2003.

Le prochain rendez-vous est fixé le 20 et 21 mars. Renseignements au PNRC : 04 90 97 10 40.

■ Graffiti

Les services techniques de la mairie sont intervenus toute l'année pour effacer les graffiti sur les façades. Sur les façades privées, 47 contrats ont été exécutés : 566 m² nettoyés par prestataires privés, par hydro-gommage. Sur les façades publiques, 2 105 m² ont été traités par la régie municipale.

Classes de neige

Du 8 au 17 mars, les CM 2 de Jules-Vallès et de Brassens-Camus partent au Pigneroux, commune de Savines-le-Lac à la découverte de la neige

« Faire partir en classes de découverte des classes de quartiers en zone d'éducation prioritaire fait partie de mes priorités » déclare Bernard Jourdan, conseiller municipal délégué à l'enseignement primaire et secondaire. « Et je suis d'autant plus heureux quand ils peuvent partir en classe de neige. Ils y apprennent une nouvelle discipline dont ils ne connaissent rien la plupart du temps. C'est le meilleur stimulant qui soit pour la démarche d'apprentissage. » Prendre un risque sur du concret et réussir donne en effet une confiance immense pour les apprentissages futurs. Les enfants peuvent revenir en disant : « Il y a quelque chose que je ne connaissais pas du tout et que je sais faire maintenant » explique l'élue.

La classe de neige coûte cher à la commune qui ne peut pas en organiser autant qu'elle le voudrait. 25 % seulement du coût reste à la charge des familles.

■ Soutien aux familles sinistrées

Le conseil municipal du 29 janvier a voté la gratuité du séjour en classe de neige des enfants du Trébon et de Monplaisir.



Les enfants partent en bus avec leurs instituteurs Martine Ferrier et Patrick Cionini. Toute la semaine bus et chauffeur assureront leur transport de l'hébergement vers les pistes de ski. Pour la majorité d'entre eux ce sera le baptême de la neige donné par les moniteurs de ski diplômés qui les attendent sur place.

Le médiabus, dans la cour de l'école

Une bibliothèque sur roues ! C'est ainsi que l'ont appelée les enfants du Trébon quand ils ont vu arriver le médiabus dans la cour de l'école Brassens-Camus. Après l'inondation de décembre, et pour quelques mois encore, le médiabus ne stationne pas le mercredi à l'endroit habituel. La bibliothèque annexe a été réquisitionnée pour les écoliers de Victoria-Lyles dont les bâtiments abîmés sont en travaux. Le mé-

diabus la remplace provisoirement.

Marie-Hélène et Frédéric, de la médiathèque, racontent comment le 28 janvier les enfants se sont précipités sur les cassettes vidéo et les CD. Passé l'excitation des premiers instants, ils ont écouté les consignes, pour la sécurité, et pour le soin à apporter aux documents qu'ils allaient consulter ou emprunter.

La tournée régulière continue

- **Albaron (école)**, un samedi sur deux de 9 h 30 à 10 h 45
- **Gageron (école)**, un mardi sur deux, de 14 h 30 à 16 h 30
- **Saliers**, un samedi sur deux, de 11 h à 12 h
- **Salin-de-Giraud**, une semaine le vendredi, une semaine le samedi (place Carl Naudot), de 8 h 30 à 12 h
- **Mas-Thibert (centre des Tuiles bleues)**, un mercredi sur deux, de 9 h 30 à 11 h 30
- **Moulès**, un mardi sur deux, de 8 h 30 à 9 h à la mairie, et de 9 h à 10 h 15 à l'école
- **Raphèle (place du marché)**, un mardi sur deux, de 10 h 30 à 12 h.
- **Gimeaux (école)**, un mardi sur deux, de 13 h 30 à 17 h.
- **Trinquetaille (maison de quartier)**, un mercredi sur deux, de 9 h 30 à 12 h
- **Le Sambuc**, un vendredi sur deux, de 13 h 30 à 14 h 30 sur la place, de 14 h 45 à 17 h à l'école.



Saisonniers et emploi durable

Chaque été les Rencontres de la photo recrutent des saisonniers pour garder les expositions. Cette année, dès le printemps cette embauche se prépare avec un objectif d'insertion.

À Arles, un plan local d'insertion et d'emploi (PLIE) réunit les institutions qui œuvrent au retour à l'emploi des chômeurs longue durée et des allocataires du RMI (Ville, Département, Région, Etat, Chambre de commerce). Retour à l'emploi qui n'est jamais facile quand depuis de longs mois on ne travaille plus.

■ **Solidarité avec Arles :** Les Rencontres de la photographie et l'Ecole nationale supérieure de la photographie organisent une exposition photographique avec des photos prises par les professionnels et les amateurs pendant l'inondation de décembre 2003. Les tirages seront vendus au profit d'Arles Solidarité. Du 2 mars au 12 avril à la Bourse du travail.



Les Rencontres d'Arles recrutent des saisonniers pour garder les expositions

C'est pourquoi un accompagnement dans le temps est nécessaire.

On sait par ailleurs que le travail saisonnier ne débouche pas forcément sur des postes fixes. Le Plie d'Arles et les Rencontres de la photo ont décidé ensemble d'utiliser les contrats emplois solidarité (CES), recrutés pour le festival et les expositions jusqu'en septembre, afin de proposer aux candidats d'aller plus loin. Les saisonniers s'engagent à entrer dans ce dispositif d'aide qui, parallèlement au temps

de travail, inclut une formation et un accompagnement avant, pendant et après le contrat.

« Il n'est pas question de les laisser tomber après la saison » explique Cécile Teyras, chef de projet au Plie d'Arles. « Les saisonniers vont bénéficier de l'aide d'un accompagnateur avec lequel ils vont esquisser un parcours personnalisé de retour à l'emploi ». Personnalisé, parce que chacun a son histoire, ses difficultés propres. Le retour à l'emploi a peu de chances de réussir que si l'on tient pas

compte des obstacles à un travail stable.

« De toute façon, les Rencontres ne voulaient pas recruter uniquement des gardiens », explique Alain Arnaudet, directeur des Rencontres « nous allons aussi les former à l'accueil, à la communication avec le public. Dans l'idéal nous souhaitons qu'ils soient porteurs du message culturel, de l'état d'esprit des Rencontres ».

La procédure a commencé fin février. Pour s'inscrire, contacter l'ANPE d'Arles.

CCAS

Les seniors sur les planches

À un foyer-club Belmondo, une petite scène improvisée, des micros, des lumières et dans le public une cinquantaine de retraités venus découvrir les prouesses théâtrales d'une dizaine de leurs amis. Dans une ambiance de café-théâtre, se succèdent des sketches de Fernand Raynaud, chansons, poésies et lectures dans les rires, les applaudissements et la bonne



Les retraités d'Arles sont invités à tenter l'expérience du spectacle

humeur. Ce spectacle est le résultat d'un an d'ateliers menés en 2003 par la Compagnie Courant d'Ere dans le cadre du contrat de ville..

« Les courageux qui ont accepté de se lancer dans l'aventure y ont gagné beaucoup de confiance en eux et ont apprécié l'expérience confie Eric Piret même si l'apprentissage des textes s'est révélé un exercice plus difficile que prévu. Le comique est une des techniques théâtrales les plus délicates à appréhender. » Beaucoup d'ambiance et de bonne humeur pour cette après-midi festive... à renouveler.

Ces ateliers qui se sont déroulés au club Belmondo seront reconduits et tous les retraités arlésiens sont invités à y participer. Quatre foyers-clubs, en ville (Belmondo, Barailler, Morizot et Billot) et le foyer Croizat de Raphèle sont gérés par le Centre communal d'action sociale (CCAS). Ils proposent toute l'année des animations régulières: chorale, loto, belote... bal, couture, jeux de société.

Renseignements dans les clubs
et au CCAS au 04 90 18 46 80

Respecter les droits d'auteur

Le premier Forum des industries culturelles s'est tenu à Arles les 30 et 31 janvier à l'Espace Van-Gogh. 80 professionnels ont participé aux trois ateliers sur le thème « Droits des créateurs et des producteurs ». Des étudiants arlésiens de l'IUP, de l'ENSP, de l'IUT et de Supinfocom ont suivi les interventions.

Vincent Hidalgo, en 3^e année de l'IUP, administration des institutions culturelles: « On a pu entendre des représentants des producteurs, des réalisateurs, d'entreprises audiovisuelles et du Centre national de la cinématographie (CNC). Ce croisement des points de vue était complémentaire de nos cours. Nous sommes appelés à travailler dans des structures et institutions du spectacle vivant et nous aurons à verser des droits aux auteurs, et aux créateurs en général. Ce forum a permis des rapprochements avec les articles de droit que nous devons connaître ».





Solidarité : journée taurine à Méjanas



Solidarité : tournoi sportif à Fournier



Solidarité : remerciements aux bénévoles de Raphèle



Bd Victor-Hugo : le chantier Assedic-Sempa



Salin-de-Giraud : Essence-Ciel, le centre pour autistes s'agrandit



Orchestre de chambre d'Andorre au Méjan



Travaux de renforcement du Vigueirat



Loto paroissial à Barriol



Les Compagnons d'Emmaüs fêtent l'anniversaire de l'abbé Pierre



Palestine : manifestation contre le mur qui divise à l'initiative du Collectif pour la Paix

Hommage

Charles Véran,

une âme du Cyclo Club arlésien est partie

« **B** brillant cycliste et fin organisateur, il savait motiver ses vieux amis comme les jeunes adhérents. Je me souviens de sa grande gentillesse, une disponibilité et une tolérance remarquables. Comment dire, il savait convaincre sans contraindre. Dans les randonnées à vélo, il savait faire réduire l'allure pour attendre les retardataires ou les cyclistes en difficulté. » Philippe Degrelle, un de ses compagnons de route, insiste sur les qualités humanistes de Charles Véran, décédé fin janvier, le jour même de son 75^e anniversaire. Le Cyclo Club arlésien, il l'avait fondé avec l'avocat Max Clamour en 1971 et l'a présidé jusqu'en 1995. L'année suivante il confiait les destinées de l'association à Philippe Degrelle, autre vaillant cycliste arlésien qu'il avait initié sur le tard au cyclo-tourisme.

« Charles a monté le Cyclo Club arlésien autour d'un noyau dur de cheminots comme lui ». Pendant sa présidence le vélo arlésien a brillé sur toutes les routes de Provence, a remporté quinze fois la coupe régionale et une fois la coupe internationale des Relais de France.

Charles Véran avait aussi quelques exploits personnels à son actif : un tour de France des Relais et le n°825 du club des Cent-Cols. Pour y être admis, il faut avoir

grimpé cent cols différents dont cinq au moins de plus de 2 000 m. L'ancien président du CCA en avait escaladé près de 2 600 !

Conseiller municipal de 1971 à 1983

« C'était un homme d'une extrême méticulosité. Un très bon organisateur. Je me souviens comment il savait utiliser son temps de la façon la plus rationnelle qui soit », Jacques Perrot, ancien maire d'Arles, l'avait auprès de lui comme conseiller municipal de 1971 à 1983. Le syndicaliste CGT, membre du parti communiste, devient élu délégué au tourisme et aux fêtes. « La dernière année il a même suppléé l'adjoint aux Finances. Constamment présent, il fut singulièrement efficace ».

Le féru de cyclotourisme avait ce don de faire partager ce qu'il aimait. Le CCA est ainsi devenu un des plus importants de France. « Le nombre des licenciés était important, mais il s'attachait encore à faire passer les multiples brevets de cette discipline aux adhérents, hommes comme femmes : brevet avec dénivellement, brevet mer-montagne, brevet cyclo-montagnard, rallye, concentration... » ajoute Philippe Degrelle.

Arles perd un humaniste engagé qui faisait du sport non pour la performance individuelle mais pour le plaisir du collectif.



Le président du club avait grimpé 2 600 cols

Salin-de-Giraud

Mickaël Curabec, nouveau directeur du centre aéré

Depuis la mi-janvier, le centre aéré de Salin a un nouveau directeur, Mickaël Curabec. Cet arlésien de 31 ans, exerçait auparavant au complexe sportif des Baux-de-Provence. Le centre de Salin-de-Giraud est habilité à recevoir jusqu'à 30 enfants. Il propose toutes sortes d'activités sur place ainsi que des sorties dans la région.

« Je voudrais avant tout promouvoir les activités du centre, ludiques et manuelles, pour les enfants de 4 à 12 ans explique le jeune directeur, l'atelier argile, les jeux collectifs, les jeux sportifs comme le volley, le badminton, etc. adaptés aux enfants. Ainsi que les sorties. Avec notre environnement nous avons le choix ». Des échanges ont aussi lieu avec les autres centres aérés d'Arles : Raphèle,



Moulès, Mas-Thibert, Griffeuille, Trébon, Barriol, Trinquetaille-La Roquette, Fontvieille, et le Club jeunes. Le centre aéré peut disposer de véhicules pour ces déplacements.

Comme les autres responsables de centres aérés Mickaël, diplômé du brevet d'Etat d'animateur de l'éducation populaire (Beatep), spécialisé en sports et sécurité, est rattaché au service « animation de proximité » de la mairie.

Le directeur n'encadre pas seul les enfants. À Salin, selon les activités et le nombre d'enfants reçus, il peut compter sur une quinzaine d'animateurs. « Pour les vacances de février j'en ai eu trois ».

Au centre aéré de Salin on ne travaille pas en solitaire, isolé des autres centres aérés d'Arles. Le service « animation de proximité » fait en sorte que les neuf directeurs se retrouvent toutes les semaines pour échanger leurs expériences et prévoir des activités communes.

Week-end théâtre du 18 au 20 mars

Touché par « La peau d'Elisa »

Sur la scène, une femme raconte des histoires intimes, des souvenirs amoureux, avec sensibilité et émotion. Qui est-elle, et pourquoi raconte-t-elle tout cela? Peu à peu, à travers ces récits, elle se dévoile et révèle ce qui la pousse à parler... « Est-ce que ça vous fait quelque chose que je vous raconte tout ça? » demande Elisa. Oui! Serait-on tenté de lui répondre. En proie au doute et à la peur de vieillir, cette jeune femme établit une rare intimité avec le spectateur. Elle joue plusieurs personnages, revêt des peaux, puis les enlève. Pose des questions, confie ses angoisses.

Charlotte Gardette est tombée sous le charme poétique du texte *La peau d'Elisa* signé par la Québécoise Carole Fréchette. Cette pièce écrite en 1996 résulte d'un échange d'auteurs entre Bruxelles et Montréal. Elle s'abreuve de nombreux témoignages réels récoltés sur place.

« Après le choix du texte, l'obtention des droits auprès de la SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques), le montage de la production, vient proprement dit le temps de la création qui s'étend sur plusieurs mois: le travail sur les sensations, le rythme du texte, les ruptures, le décor sonore, la lumière, la



Le Théâtre de la Calade présente sa seconde création de la saison « La peau d'Elisa » mise en scène par Henri Moati et interprétée par Charlotte Gardette.

symbolique de la scénographie... » explique Henri Moati qui dirige le Théâtre de la Calade et a mis en scène la pièce. Résultat: un spectacle sensoriel qui promet de toucher le spectateur, à fleur de peau...

La peau d'Elisa, 18, 19 et 20 mars à 20h30
Théâtre de la Calade: 04 90 93 05 23

En avril

La Calade présentera en coproduction avec la Compagnie Vol Plané et le Théâtre Gyp-tis: *Liliom, vie et mort d'un vaurien*, conte de banlieue, de Ferenc Molnár, mise en scène Alexis Moati et Stratis Vouyoucas.

Liliom, vie et mort d'un vaurien, 2 et 3 avril à 20h30. Théâtre de la Calade: 04 90 93 05 23

Armatimon, la furie des nantis

Après des interprétations remarquées de Ubu roi et de Dog Face de Dan Jemmet, le comédien arlésien David Ayala se lance un nouveau défi en signant la mise en scène d'une fresque théâtrale d'un type nouveau.

Passionné par la fuite en avant de notre société, les thèmes du pouvoir et de la folie des hommes, il décide de croiser sur ces sujets les textes de Shakespeare (1564-1616) et Edward Bond écrivain anglais né en 1934, pour en faire une seule pièce.

« Attention, il ne s'agit pas du texte de Shakespeare, nous l'avons entièrement réécrit avec Philippe Ponti et Pierre Murcia. Nous



Pour David Ayala, les deux textes entrent en résonance et il a souhaité les « tisser ensemble »... avec l'accord d'Edward Bond.

nous sommes très librement inspirés de la pièce de Shakespeare tout en respectant en-

tièrement sa trame. C'est Timon réinventé, transposé au XXI^e siècle dans le milieu de la haute finance, des cercles du pouvoir économique et politique. » précise David Ayala. Dix-sept personnes occupent la scène: onze comédiens qui font vivre le texte et six personnages tour à tour soldats, agents de la sécurité, journalistes ou encore scientifiques qui les observent, et jouent le rôle de révélateurs.

L'équipe du Théâtre d'Arles avait assisté à la création d'Armatimon en octobre 2002 à Montpellier et décidait immédiatement de l'inscrire dans sa programmation. « C'est magistral, un propos d'une grande force, Armatimon parle du monde d'aujourd'hui, de ce qui pourrait nous arriver si on n'y prend pas garde s'enthousiasme Dominique Chenet, directeur du théâtre. Mais ce n'est en aucun cas une pièce pessimiste, ajoute-t-il, Elle fait réfléchir. »

Armatimon: Samedi 20 mars à 20h30.
Théâtre d'Arles: 04 90 52 51 51

■ La Furie des nantis

Dans *La Furie des nantis*, écrite il y a 20 ans, Bond met en jeu, dans une forme de tragédie grecque, une communauté de survivants en qui il voit "l'aboutissement d'une société capitaliste".

■ Timon d'Athènes de Shakespeare

Timon, seigneur athénien, mène une fastueuse existence, entourés de flatteurs qu'il croit être ses amis et qu'il couvre de cadeaux. Un jour les dettes assaillant Timon, ses courtisans se dérobent et leur ingratitude cause sa ruine.

Jouer au tennis par tous les temps !

Depuis 2001, la ville s'est engagée à développer la pratique du tennis. Après l'installation d'un mur d'entraînement à Barriol (dans le cadre de l'opération Fête le mur), la couverture de trois courts au complexe Fernand Fournier sera achevée au printemps

Pas toujours évident de pratiquer son sport favori : la pluie, le froid et le mistral ne sont pas les alliés des joueurs de tennis... Pour répondre donc à l'attente des utilisateurs, la ville a entrepris la couverture de trois courts de tennis. « Cette construction était nécessaire pour la tennis arlésien et sera sûrement très appréciée » précise Jean-Pierre Guillier, président du TPA. Situé dans le prolongement du pôle sportif régional, le nouveau bâtiment formera avec ce dernier un ensemble homogène. Il a été conçu par le même architecte, Philippe Barret. Le chantier de cette construction métallique durera environ cinq mois (livraison prévue en juin). Dans le même temps, le sol en béton teinté sera remis à neuf. Différentes entreprises participent aux travaux (Rossi, Alexandre Cora, Amans, Maillaud, Rocland, Socodis) pour un coût de



Les travaux de préparation ont commencé

708 887 €, financés par la Ville d'Arles, le Conseil général, le Conseil régional et l'Etat. Cet équipement municipal, géré par le service des sports, permettra d'accueillir toute l'année les scolaires, les activités des CAS (Centres d'animations sportives), les activités UNSS et CEL (Contrat éducatif local), ainsi que les différents clubs de tennis.

« Les journées de championnat pourront se dérouler sans problème. Cet équipement nous évitera la location, pendant la saison hivernale, de courts de tennis couverts à Maéva » remarque Franck D'Amico, directeur des Sports.

« Ce projet a été mené en concertation avec les utilisateurs associatifs et scolaires afin de favoriser la pratique du tennis à Arles, dans les meilleures conditions. Après la piste d'athlétisme, cette nouvelle réalisation au complexe Fernand-Fournier contribue à la mise en valeur du site, qui offre désormais un riche ensemble d'équipements performants aux sportifs arlésiens ! » conclut Lionel Schneider, adjoint délégué aux sports.

■ Le tennis arlésien en quelques chiffres

- On compte 31 courts de tennis en ville et dans les villages : 10 au complexe Fernand Fournier (7 en terre battue mis à disposition du TPA et les 3 en béton qui seront couverts), 3 à côté du stade des Cités (en terre battue, mis à disposition du Club des Cheminots), 4 à Trinquetaille, 4 à Raphèle, 4 à Salin-de-Giraud, 2 à Barriol, 2 à Mas-Thibert, 1 au Trébon, 1 à Moulès.
- 1500 licenciés
- 4 clubs affiliés à la Fédération française de tennis :
Tennis Parc Arlésien (TPA) : 04 90 93 00 21
Tennis Club Cheminots : 04 90 93 77 43
Tennis Club de Raphèle : 04 90 98 02 23
Entente Sportive de Salin-de-Giraud (ESSG) : 04 42 48 80 83

Un salon du vin en faveur des malades

La mairie s'associe à l'initiative du Lions Club Arles-Camargue en faveur des malades d'Alzheimer. 80 stands de vigneron et de producteurs de produits gastronomiques (foie gras, huile d'olives, miel, confitures...) seront installés au gymnase Jean-François-Lamour le week des 6 et 7 mars. Ce salon

ouvert aux Arlésiens et aux habitants de la région va présenter les productions viticoles de pratiquement toutes les régions de France. Une occasion idéale de faire des achats inhabituels sans se déplacer dans l'Hexagone. La location des stands fera la recette du Lions Club mobilisé autour du projet de centre d'accueil à Arles pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Depuis l'an dernier, les différents Lions Clubs du Pays d'Arles

ont obtenu l'accord de la mairie de transformer l'ancienne école de Bastières (route des Saintes-Maries) en accueil de jour uniquement pour douze pensionnaires. Ce nouvel établissement de soin sera financé conjointement par le Conseil général et le Lions Club. La gestion du centre devrait être confiée à l'association arlésienne d'aides ménagères à domicile ADMR. Les fonds collectés au salon du vin, dont c'est la troisième édition, rejoindront les autres sommes collectées par les Lions Clubs (44 000 euros) pour la transformation et l'équipement de l'école (estimation du coût total : 117 000 euros). Les services techniques de la Ville et le service des sports apportent leur concours à l'aménagement du gymnase pour ce salon.

Salon du vin & gastronomie, les 6 et 7 mars, au gymnase Jean-François-Lamour. Ouvert le samedi de 10h à 19h, le dimanche de 10h à 18h. Entrée : 2 euros.

■ Brèves

■ Festival Off

Les candidats photographes doivent retirer leurs dossiers avant le 31 mars.

Voies Off : 04 90 96 93 82

■ Piscine remise à neuf

L'étendue des dégâts causés par l'inondation rend impossible la réouverture de la piscine Berthier avant la rentrée de septembre 2004. Un important chantier renouvellera le système de filtration, le chauffage, les cabines, les faïences et les peintures. Un lifting complet ! C'est la piscine Rouget qui accueille le public et les scolaires.

Renseignements : 04 90 96 69 39.

■ Foot, matches de gala

Le jeudi 18 mars, deux rencontres de foot sont organisées au profit des sinistrés arlésiens au stade Fournier. En ouverture à 18 h, l'amicale des pompiers rencontrera une sélection locale. Match suivi de la rencontre OM Star Club (les anciens champions de l'OM comme Bernard Casoni, Manuel Amoros, Basile Boli, Daniel Xuereb, Patrick Cubaine... et Jean Pierre Papin) contre les anciens de Montpellier avec Laurent Blanc, Roger Milla, Michel Derzakarian, Thierry Laurey et Jean-Marc Valadier.

Colloque du Groupe archéologique arlésien

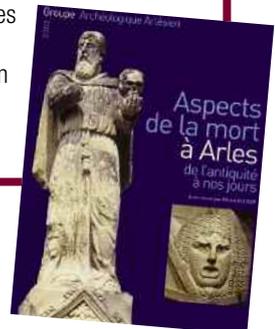
En novembre 2002, le Groupe archéologique arlésien tenait un colloque sur les « Aspects de la mort à Arles de l'antiquité à nos jours ». Les Actes de ce colloque, réunis par Michel Baudat, sont accessibles au public.

On peut se les procurer en librairie ou en appelant les Amis du Vieil Arles au 04 90 96 62 41.

Prix : 23 euros.

Le groupe archéologique arlésien prépare son prochain colloque pour novembre 2004.

Thème : les lieux de pouvoir en Pays d'Arles.



événement

Objectif rue et Carnaval

Tous en scène dans la rue!

Les 3 et 4 avril prochain, les acteurs d'« Objectif rue » et du carnaval nous promettent surprises, divertissements et enchantements en tout genre...

A la rencontre des arts de la rue, samedi 3 avril

La troisième édition d'« Objectif Rue » organisée par la Ville, réunira une dizaine de compagnies à renommées internationales ainsi que des compagnies locales.



Les Alama' givrés présenteront « Les aventures de la famille Baratin » samedi 3 avril

■ Mémoire de Carnavals

En marge de ces festivités, le service culturel organise une rétrospective des carnavals d'Arles depuis 1981, espace Van-Gogh, du 22 mars au 3 avril (10h-12h/14h-18h).

Les festivités débiteront dès 10h sur le marché, pour se poursuivre tout au long de l'après-midi à l'espace Van-Gogh, place et rue de la République, rue de l'Hôtel-de-Ville...

Ne soyez pas étonnés si vous croisez, ce jour-là, les musiciens de Viagem Samba, qui, toujours avec la même énergie, transmettent une irrésistible envie de se déhancher, ou dans un autre registre, les membres du GIGN (Groupe d'intervention globalement nul) exécutant cascades, chutes, descentes en rappel, ou bien encore, Bab's le clown, qui sur son fabuleux manège, emmène les enfants à la découverte de l'univers du cirque...

Dix ans de Carnaval, dimanche 4 avril

Le service des interventions culturelles de la Ville a repris l'organisation du Carnaval depuis 1994. Tout un travail est réalisé en amont avec les associations arlésiennes, les quartiers et villages, les centres aérés... Cette année, c'est la compagnie Karnavire, en résidence d'artistes, qui participe à la préparation de l'événement autour du thème « Carnaval des Mondes ». A 12h, un grand repas carnavalesque sera servi sur le boulevard des Lices (paëlla - 11€ par pers. - possibilité d'apporter son pique-nique). A 15h, le défilé partira du boulevard à hauteur de la Maison de la vie associative. Il rassemblera environ 250 personnes des compagnies Karnavire, le



Condor, Jeunesse Espoir d'Arles, la Fanfare des Beaux Dimanches, Mas-Thibert au Pluriel, les Bruitistes, Djembe Ka, Viagem Samba, des Centres aérés, des quartiers d'Arles... A 17h, Caramentran sera jugé et brûlé sur la place de la République. En préambule des réjouissances carnavalesques, le désormais traditionnel Charivari de la Roquette, nous fera tourner la tête, le samedi 3 avril, avec l'association « de ci de là », le CIQ de la Roquette, les Bruitistes et Karnavire... Deux départs, à 20h, place de la Major et à 20h45, place Paul-Doumer.

Dans les quartiers et villages

- Le spectacle « Les puces savantes » sera présenté à Fontvieille pour les enfants du Centre aéré d'Arles, le mercredi 31 mars, ainsi qu'à Mas-Thibert, le jeudi 1^{er} avril, et à Moulès, le vendredi 2 avril.
- Le spectacle déambulatoire « Images à réaction » emmènera à la sortie de l'école, petits et grands à la rencontre d'automates à vapeur, au Trébon et à Monplaisir, le vendredi 2 avril.

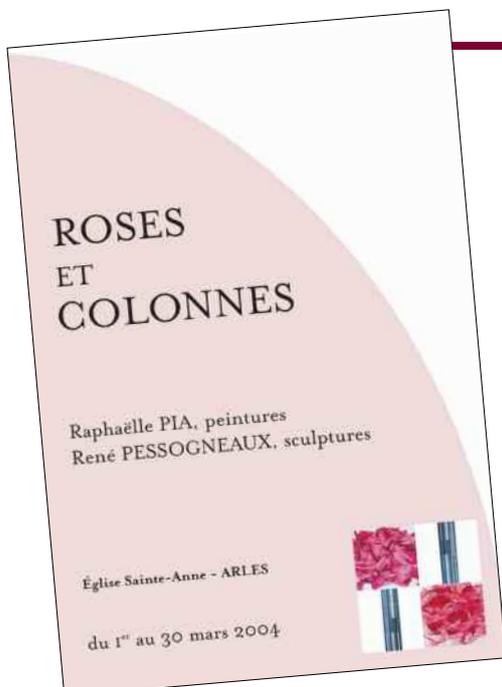
« Roses et colonnes »

11 peintures de Raphaëlle Pia et 10 sculptures et installations de René Pessogneaux redessinent espaces et volumes de la chapelle Sainte-Anne du 1^{er} au 30 mars. Vernissage, le 6 mars à 18 heures

La direction de l'action culturelle invite les Arlésiens à une promenade-découverte entre les sculptures monumentales (« colonnes-forteresse » et « enclos »), les installations du plasticien Pessogneaux et les peintures grand format de Raphaëlle Pia.

« Le thème des roses a surgi à un moment de ma recherche picturale où primait le désir de fluidité lumineuse et de couleurs vives. « Rose » est le nom donné en architecture religieuse aux grandes haies arrondies qui éclairent le

bâtiment par l'intermédiaire de vitraux. Les peintures sont accrochées le plus haut possible pour ricocher avec ces « roses » de jadis, présentes seulement dans nos mémoires puisque Sainte-Anne en est dépourvue », explique Raphaëlle Pia. Le peintre a cherché avec Pessogneaux à aménager une scénographie inspirée par les usages traditionnels de la chapelle – notamment la nef et les arcades – où ces oeuvres veulent susciter des résonances avec la symbolique religieuse des lieux.



Exposition

Il était une fois... les femmes

À l'initiative du CIDF et de Sylvette Carlevan, conseillère municipale déléguée aux droits des femmes, l'exposition sera visible à Arles du 8 au 27 mars à la section jeunesse au 3^e étage de la Médiathèque. Constituée de panneaux extraits du livre de l'historienne Michelle Perrot qui répond aux questions de deux collégiennes sur l'histoire des femmes, elle donne l'occasion de découvrir les mœurs et les idées reçues qui évoluent lentement malgré les lois autorisant la contraception (1967), l'interruption volontaire de grossesse (1975), l'acquisition du droit de vote (en



Sylvette Carlevan

1944) la recherche d'indépendance et l'égalité des époux dans la gestion des biens de la famille et des enfants obtenue seulement en 1984!!!

Destinée plus spécialement aux élèves de primaire et aux collégiens, l'exposition intéressera aussi les autres publics.

Horaires de la médiathèque : du mardi au jeudi 13 h-18 h 30, le samedi 10 h-12 h et 13 h-17 h.

Le 8 mars, c'est la journée de la femme et on n'est jamais assez vigilantes d'une part pour défendre nos droits acquis de haute lutte, d'autre part pour continuer de faire évoluer les mentalités.

Il était une fois... l'histoire des femmes est édité aux Editions Lunes à Arles

Depuis 1997, les éditions Lunes publient une information pluridisciplinaire pour comprendre la situation des femmes hier et aujourd'hui, en France et dans le monde. Dans chaque pays, la place des femmes est révélatrice de son degré de démocratie et des libertés octroyées. Considérer la place des femmes à l'extérieur ou dans la sphère familiale, c'est réfléchir à l'équilibre global de la société.

Editions Lune 1, rue Copernic BP 2025 - 13646 Arles cedex Tél. 04 90 54 84 95 - www.editions-lunes.com



L'élection des consuls

C'est habituellement en mars que se tenaient ces élections annuelles. Ce matin-là, les trompettes de la ville sonnaient, convoquant ainsi à la maison commune les 224 conseillers municipaux, moitié nobles et moitié bourgeois. Aux abords du Plan-de-la-cour la foule se pressait.

À 10 heures les portes de la salle du conseil s'ouvraient. Sous la présidence du viguier, représentant le pouvoir central, on procède à l'élection. Le premier Consul sortant, toujours noble, descend de son siège et remet son chaperon au nouvel élu, le félicitant chaleureusement. Même cérémonial pour les trois autres consuls. Le second étant noble ou avocat, les troisième et quatrième étant élus parmi les bourgeois. Comme il se doit les nouveaux élus prêtent serment sur les saints Evangiles puis se rendent à l'église Saint-Trophime salués par des coups de canon et les cris d'allégresse de la foule. Dans le récit qui nous est fait de cette élection que l'on peut situer au milieu du XVII^e siècle, on est surpris de découvrir un protocole réglé comme du papier à musique qui va s'étaler sur une bonne semaine.

Tout d'abord, les consuls se visitent entre eux, puis rendent les visites qu'ils ont reçues. Et, selon la bienséance, seulement celles qu'ils ont reçues. Celle de Mgr l'archevêque, de son coadjuteur, du viguier, du lieutenant général au siège, du lieutenant criminel, du lieutenant particulier, du juge, de l'avocat du roi, du procureur du roi. Ils vont aussi rendre la politesse à Mme l'abbesse de Saint-Césaire qui suivant les us et coutumes ne s'est pas elle-même déplacée mais leur a fait présenter ses compliments par son aumônier.

Ceci pour la seule ville d'Arles. Mais ça n'est pas fini. Le premier Consul, flanqué de quatre conseillers, deux nobles et deux bourgeois, doit encore présenter ses civilités aux notables de la province, donnant du « Monseigneur » à qui de droit ou du « Monsieur » selon son rang.

C'est à dos de mule que nos élus vont s'acquitter de cette tâche. Les voilà partis en robe et chaperon pour un périple qui va les mener jusqu'à Aix, siège du parlement de Provence et de la Cour des comptes.

Cette nouvelle aventure fera l'objet de notre prochaine livraison.

Les César



Féria pascale, du 9 au 12 avril

L'Espace toro, les cartels, le comité de la Féria



Luc Jalabert, directeur des arènes, et le conseil municipal présentent l'affiche de la Féria dans le hall de l'Hôtel de Ville

L'Espace toro est ouvert aux corrales de Gimeaux du 4 au 8 avril. Comme les autres années on pourra y admirer les élevages combattus dans les arènes! Cette année, les journalistes de la presse taurine internationale participeront à des Rencontres organisées pour défendre les traditions taurines en Europe, les 8 et 9 avril. Autres animations : tientas, capeas, spectacles équestres, championnat de monte gardianne, trophée des razeteurs.

Le programme des corridas

• **Vendredi 9 avril à 11 h**, novillada avec des taureaux de Patrick Laugier, pour les novilleros Javier Solís, Ismaël Lopez, Cédric Viotti.

• **Vendredi 9 à 17 h**, corrida avec des tau-

reaux de Sanchez Arjona pour Enrique Ponce, El Juli et José Mari Manzanares.

• **Samedi 10 à 11 h**, novillada avec des taureaux de Martellilla pour les novilleros Miguel Angel Perera, Antonio Caro Gil et Luis Bolivar.

• **Samedi 10 à 17 h**, corrida avec des taureaux de Cebada Gago pour Stéphane Fernandez Meca, Pepin Liria, Luis Miguel Encabo.

• **Dimanche 11 avril à 11 h**, novillada avec des taureaux de Pedro et Veronica Gutierrez Lorenze pour les novilleros Jerémy Banti, El Capea, Eduardo Gallo

• **Dimanche 11 à 17 h**, corrida avec des taureaux de Miura pour El Fundi, José Ignacio Ramos et Juan José Padilla.

• **Lundi 12 avril à 11 h**, corrida de rejón avec des taureaux de Santa Maria pour Julie Calvière qui prendra l'alternative, Pablo Hermoso de Mendoza et Rui Fernandes

• **Lundi 12 à 17 h**, corrida avec des taureaux de Alcurrucen pour César Rincón, Sébastien Castella et César Jimenez.

Le programme du Comité de la Féria

• **Vendredi 9 avril**: Bandido de Portagnel-Voltaire à la Cavalerie à 13 h; Abrivado, bd Victor-Hugo à 19 h 30; Bandido de Portagnel-Voltaire à la Cavalerie à 21 h.

• **Samedi 10 avril**: Abrivado sur le bd Victor-Hugo à 13 h; courses camarguaises dans les arènes portatives installées place Voltaire; Bandido bd des Lices à 19 h 30; Encierro à Trinquetaille à 21 h.

• **Dimanche 11 avril**: Encierro la Cavalerie-Voltaire à 10 h; Concours d'abrivados bd des Lices à 13 h; Becerrada dans les arènes portatives place Voltaire à 15 h 30; Abrivado à l'ancienne bd des Lices à 19 h 30; concert de Chicuelo II au kiosque à musique à 19 h 30; Remise des trophées du comité de la Fséria à l'Hôtel de ville à 20 h; Bandido à Trinquetaille à 21 h.

• **Lundi 12 avril**: Encierro la Cavalerie-Voltaire à 10 h; Course camarguaise dans les arènes portatives place Voltaire à 12 h 30; Roussataio de Trinquetaille aux Lices et retour Trinquetaille vers 13 h 30; Capea dans les arènes portatives place Voltaire à 15 h 30; Bandido bd des Lices à 19 h 30.

Madame Tibaron, conseillère municipale réactive pour cette Féria l'opération « Nez rouge » qui consiste à ramener chez eux les festivaliers hors d'état de conduire.

L'Antiquité commence le 10 mars

L'association pour les journées de l'Antiquité prend son cycle de conférences – six en 2004 – prépare un concours dans les collèges d'Arles



L'alignement des tombeaux aux Alyscamps

et les visites guidées assurées par les classes « patrimoine » du collège Van-Gogh.

• Les conférences sous le thème « richesse et pauvreté dans l'Antiquité » se tiennent toutes salle Jean-et-Pons-Dedieu, rue du 4-Septembre.

- « La vente de Jésus par Judas pour trente pièces d'argent. Une lecture juive », le 10 mars à 18 h, par Catherine Poujol, docteur en histoire religieuse;

- « Richesse et pauvreté dans la société romaine du I^{er} au III^e siècle », le 17 mars à 18 h;

- « La richesse du prince dans l'empire romain », le 24 mars à 18 h;

- « Le programme social de saint Basile pour la Capadoce du IV^e siècle », le 5 mai à 18 h;

- « La pauvreté du sage dans l'Antiquité », le 12 mai à 18 h

• Visites au musée de l'Arles et de la Provence antiques. « Richesse et pauvreté dans l'art funéraire », le 7 avril de 15 h à 16 h;

visite guidée des Alyscamps par les élèves de 3e du collège Van-Gogh, visite guidée de Saint-Trophime par les élèves de 4e du collège Van-Gogh, visite guidée des mosaïques du Crédit Agricole, par les élèves de 5e du collège Van-Gogh, toutes les trois le 5 juin de 15 h à 17 h 30.

• Spectacle au Théâtre antique avec la chorale du collège Van-Gogh avec un défilé de mode antique (avec l'association Peplum) le 28 mai à partir de 21 h 30.

• Concours entre les collégiens d'Arles et de Saint-Rémy-de-Provence sur le thème « la société antique », le 19 mai à partir de 14 h.



La poésie pour les petits et les moins petits...

La médiathèque fête ce mois-ci le Printemps des Poètes. Les bibliothécaires du service jeunesse proposent de nombreux ouvrages pour aimer et comprendre la poésie. Elles nous en présentent quelques-uns pour découvrir dès le plus jeune âge le plaisir de lire, dire et écouter des poèmes...

Martine

Aïe ! Un poète, chez Seuil Jeunesse.

Jean-Pierre Siméon propose un très beau texte sur la poésie qui donne les éléments pour l'apprécier et participer à l'émotion qu'elle procure. Pour aimer la poésie, il faut aimer être « étonné, dérangé, déconcerté ». Il faut savoir « lire le poème et le blanc autour du poème »... Un livre pour tous, indispensable aux éducateurs.

Le Paul Eluard, aux éditions Mango.

La collection « Il suffit de passer le pont » créée en 1994 a pour objectif de lancer un pont entre les mots et les images. Elle permet de découvrir des auteurs classiques (Hugo, Baudelaire, La Fontaine) et des poètes contemporains (Brassens, Brel, Gainsbourg, Prévert)... On retrouve dans « Le Paul Eluard » dix-neuf textes sur les thèmes de l'amour et de la liberté, qui s'insèrent parfaitement dans des illustrations originales de la Chinoise Mo Xia. Pour donner la passion des mots à des jeunes à partir de 10-12 ans.

Fatima

L'atelier de Poésie, aux éditions Casterman.

Un livre qui ouvre des fenêtres sur la poésie de façon très ludique : jeux de mots, de rimes, de sons, de vers, calligrammes... La suite est laissée à l'imagination du lecteur qu'il soit petit, grand, enseignant ou parent.

Marie-Hélène

Collection « Petits géants », aux éditions Rue du Monde.

Les grands poètes (Desnos, Cendrars, Eluard, Roubaud, Vian, Supervielle...) rencontrent les tout-petits, dès la maternelle. Des petits formats adaptés pour les petites mains, avec de belles illustrations inventives et colorées. Des poèmes courts, à lire à haute voix.

Pas si bête les animaux, Jean-Hugues Malineau, aux éditions Ecole des Loisirs.

Un bestiaire comique et émouvant où 38 animaux sont les héros de 38 poèmes facétieux, superbement illustrés. Les mots roucoulent, caquettent...

*« Un ragondin ragondait
les gontes des mille et une gouttes
aux grenouilles qui égoutaient
gaptivées en gassant la groûte. »*

Maguy

Mes premiers poètes, textes choisis par Michel Piquemal, aux éditions Milan.

Anthologie originale puisqu'on part de l'époque contemporaine pour remonter le temps sur dix siècles. Tous les grands poètes y figurent y compris la chanson avec Brassens, Nougaro, Vian, Eluard... A partir de 12 ans.

Jouer avec les poètes, collection Fleurs d'encre, aux éditions Hachette.

200 poèmes-jeux de 65 poètes contemporains réunis par Jacques Charpentreau.

Chaque poème renferme un secret de fabrication. On peut essayer de trouver seul... ou donner sa langue au chat ! Les explications sont données à la fin de l'ouvrage. Ensuite on peut essayer de jouer à son tour. Il y a plusieurs thèmes (les voyages, les animaux...), plusieurs formes (calligrammes, rébus, refrains, rimes...). A partir de 10 ans.

Monique

Les grands moments de la vie, aux éditions Gautier-Languereau.

50 textes en prose ou en vers accompagnent toutes les étapes de la vie : enfance, découvertes, amours, deuils... Les auteurs de cultures et d'époques variées expriment avec force et poésie ce que l'on ne sait pas toujours dire...

Mathé

Naturellement, aux éditions Rue du Monde.

70 poèmes sur la nature illustrés de gravures sur bois. Poésies de Michel Butor, Eugène Guillevic, René Char, Pablo Neruda... sur notre relation à la nature, monde végétal ou animal, et aux éléments. Pour les 8-12 ans.

« La Palombe

*Dans les mailles de ton vol a passé un filet
et c'est pour toi la mort palombe d'un doute. »*

GÉRARD BIALETOWSKI

Danièle

La poésie arabe, la poésie chinoise... chez Mango.

La collection « Il suffit de passer le pont » est magnifiquement illustrée. Dans ces ouvrages, il s'agit de superbes calligraphies arabes, chinoises. Poèmes bilingues d'auteurs différents à situer dans le temps et dans l'espace, qui abordent des thèmes universels.

A partir de 12 ans.

■ Culture

Chapelle du Méjan

> **Le Revivre des Suds** accueille la galicienne **Mercedes Peòn** en concert suivi d'une paëlla en fanfare (la recette sera reversée au profit des sinistrés arlésiens), **vendredi 5 mars à partir de 20 h 30.**

> **Je sais qu'il existe aussi des amours réciproques** (...mais je ne prétends pas au luxe), un spectacle musical avec Irène Jacob, mise en scène Jérôme Kircher, musiques Benoît Delbecq. A partir du livre de Romain Gary « *Gros câlin* », une forme de récit dans lequel paroles et musiques se font face..., **mardi 16 mars à 20 h 30.**



Matinées et soirées musicales d'Arles : Week-end trios

> **David Grimal** (violin), **Marc Coppey** (violoncelle) et **Peter Laul** (piano) interprètent Beethoven, Dohnanyi et Brahms, **vendredi 26 mars à 20 h 30.**

> **Trio Guarneri : Cenek Pavlik** (violin), **Marek Jerie** (violoncelle) et **Ivan Klansky** (piano) interprètent Beethoven, Chostakovitch et Schubert, **dimanche 28 mars à 11 h.**

Renseignements : 04 90 49 56 78

Cargo de Nuit

> **Saf Sap** (afro-acoustique), **vendredi 5 mars à 22 h** (9,5/6,5/5 €).

> **Tempo Forte** (salsa), **samedi 6 mars à 22 h** (11/8/6,5 €).

> **Kaolin** (pop rock), **vendredi 12 mars à 22 h** (11/8/6,5 €).

> **La Grande Sophie** (pop rock) +

Wendydays, samedi 13 mars à 22 h (15/12,5/9,5 €).

> **Zenzile** (dub electro), **mercredi 17 mars à 21 h** (12,5/9,5/8 €).

> **Ilene Barnes Duo** (soul jazz), **vendredi 19 mars à 22 h** (11/8/6,5 €).



> **Laetitia Sheriff** (blues rock), **samedi 20 mars à 22 h** (11/8/6,5 €).

> **« Sur un air de Swing »** soirée proposée par l'association « La Cuisine », expo, déco, ambiance et apéro... aux rythmes cuivrés de la nuit nord américaine, **jeudi 25 mars à 20 h 30.**

> **Doctor L + Jeff Sharel** (electro jazz), **vendredi 26 mars à 22 h** (11/8/6,5 €).

> **Nolderise** (live house rock), **samedi 27 mars à 22 h** (11/8/6,5 €). Renseignements : 04 90 49 55 99

Grenier à Sel

> **Alcaz'**, Jean-Yves Liévaux et Viviane Cayol, un duo voix et guitares en accord parfait..., **vendredi 12 mars à 20 h 30.**



> **La Peau d'Elisa**, de Carole Frechette, mise en scène Henry Moati, avec Charlotte Gardette (Voir P.16), **jeudi 18, vendredi 19 et samedi 20 mars à 20 h 30.**

> **Jazz au grenier : Michel Hausser quintet**, « Happy encounter », avec Michel Hausser (vibraphone), Didier Del Aguila (contrebasse), Benoît Paillard (piano), Michel Barrot (trompette), Alain Couffignal (batterie), **jeudi 25 mars à 20 h 30.** Renseignements : 04 90 93 05 23

Théâtre d'Arles

> **Ma Solange, comment t'écrire mon désastre**, **Alex Roux**, de Noëlle Renaude. Spectacle présenté hors les murs : **mercredi 10 mars à 20 h 30** à la salle des fêtes de **Mas-Thibert**, **jeudi 11 mars à 20 h 30** à la salle polyvalente de **Boulbon**, **vendredi 12**



mars à 20 h 30 à la salle polyvalente de **Salin-de-Giraud.**

> **Armatimon – Furie des nantis**, librement inspiré de Timon d'Athènes de Shakespeare et de la Furie des Nantis d'Edward Bond, conception et mise en scène David Ayala (voir article p. 16), **samedi 20 mars à 20 h 30.**

> **Ballet d'Europe**, cinq chorégraphies au programme de cette soirée, **vendredi 26 mars à 20 h 30.** Renseignements : 04 90 52 51 51

Museon Arlaten

Exposition : « Bergers de Crau : au-delà de l'image » Jusqu'au 7 mars 2004.

> **Visites guidées de l'exposition** **Dimanche 7 mars à 15 h** (entrée gratuite du musée ce jour-là).

Autour du 150^e anniversaire de la fondation du Félibrige

> **Apéroconte du printemps**, Poètes provençaux du Moyen Age à nos jours par les Tard-Quand-Dîne, **vendredi 19 mars à 18 h 30.**

> **Une heure au Museon** Conférence « Etre Félibre aujourd'hui » avec M. Durand, majorale du Félibrige, P. Fabre, capoulier, P. Delmas, R. Venture, et J-L. Domenge, majorau, **vendredi 26 mars à 19 h.**

> **Allez zoom**, « A la recherche des bergers » : une semaine sur les traces des bergers d'Arles avec L. Roux, stage photographique destiné aux 13-15 ans pendant les vacances, **du 1^{er} au 5 mars.** Renseignements : 04 90 93 58 11

Musée Réattu

> **Le corps mis en scène (suite)** Deuxième volet d'une présentation thématique de la collection photographique du musée à travers la mise en scène du corps, entre masque et modèle, réel et fiction... **du 7 février au 21 mars.**

> **Nouvelles acquisitions** L'exposition présente les œuvres rentrées dans les collections des musées ces deux dernières années, à la suite de dons ou d'achats de la Ville, **du 19 février au 21 mars.**

- **Visite commentée de l'exposition**, **dimanches 14 et 21 mars à 15 h** (sur inscription uniquement au 04 90 49 35 23).

> **Rendez-vous avec... Christine Rodès** Brigitte Garcia, un trouble naturel, **mardi 16 mars à 18 h.** Renseignements : 04 90 49 37 58

Musée de l'Arles et de la Provence Antiques

> **Les visites thématiques**

Tous les mercredis à 15 h, découvrez un aspect du musée, **les 3, 10, 17 et 24 mars.**

> **Les visites guidées des collections permanentes** **Tous les dimanches à 15h** (gratuité du musée le 7 mars).

> **Envers du décor** Gestion des collections : les coulisses de la conservation, présentées par Pascale Picard-Cajan, responsable des réserves, **vendredi 12 mars à 14 h 30.**

> **Atelier adultes** La taille du silex, un savoir-faire de deux millions d'années : démonstration des différentes techniques de la taille du silex par Robin Furestier, archéologue, **samedi 13 mars de 14 h à 16 h 30** (6,10 €).

> **Les déjeuners du musée** Un déjeuner avec Bacchus et Aïôn : visite thématique en compagnie de Véronique Blanc-Bijon, CNRS, autour des mosaïques du musée, suivie d'un déjeuner « romain », concocté par la Taberna Romana, **jeudi 18 mars à 12 h 15** (10 €).

Inscriptions : 04 90 18 89 08 / 04 90 18 89 11

■ Expositions

> **Roses et colonnes**, exposition de peintures de Raphaëlle Pia et de sculptures et installations de Pessogneau, organisée à l'initiative de la direction de l'action culturelle de la ville, **Chapelle Sainte-Anne, du 1^{er} au 30 mars.**

> **Michel Houssin : 30 ans de dessin**, rétrospective qui présente plus de 300 dessins de l'artiste, **Espace Van-Gogh, jusqu'au 7 mars.**

> **Arles en crue**, exposition de photos organisée par les Rencontres d'Arles et l'Ecole Nationale Supérieure de la Photographie, autour des clichés réalisés par des professionnels ou des amateurs pendant l'inondation, qui seront vendus au profit d'Arles-Solidarité, **Maison des Rencontres d'Arles, du 2 mars au 12 avril.**

> **« Mémoires de Chine »**, exposition de photographies dans le cadre de l'année de la Chine en France, Abbaye de Montmajour, **jusqu'au 25 avril.** Renseignements : 04 90 54 64 17

La médiathèque fête la poésie

A l'occasion du Printemps des Poètes, la médiathèque organise une exposition « William Blake & Co Edit. Le rêve du livre » qui présente les travaux de cet éditeur de poésie bordelais (livres d'artistes, manuscrits, oriflammes...), **du 2 mars au 2 avril.**

- Rencontre avec Jean Paul Michel, qui dirige ces éditions, autour de son travail d'éditeur et de poète et de lectures d'auteurs extraits du catalogue William Blake & Co, **mardi 16 mars à 18h.**

- Rencontre avec Claude Dandréa autour du poète russe Ossip Mandelstam, **samedi 13 mars à 17h.**



Sports et Loisirs

■ Dimanche 7 mars

> Football

Sporting Pont-de-Crau : tournoi des commerçants, *Stade de Beauchamps à 9h.*

> Volley-ball

VBA/ (Nationale 2), *Gymnase F.-Fournier à 14h.*

■ Dimanche 14 mars

> Hand-ball

HBCA/Rognac Vellaux (Honneur, fém.), HBCA/Sausset (Honneur, masc.), *Gymnase F.-Fournier à 9h et 11h.*

> Rugby

RCA/Gap (Seniors 1 et 2) *Stade des Cités à 13h30 et 15h.*

> Tennis de Table

TTCA : interclubs jeunes départementaux, *Gymnase L.-Brun de 8h à 20h.*

> Volley-ball

VBA/ (Nationale 2), *Gymnase F.-Fournier à 14h.*

■ Samedi 20 mars

> Athlétisme

SOA : tour de pointes, *Stade F.-Fournier à 14h.*

> Tennis de Table

TTCA : championnat départemental, *Gymnase L.-Brun à 13h30.*

■ Dimanche 21 mars

> Volley-ball

VBA/ (Nationale 2), *Gymnase F.-Fournier à 14h.*

■ Samedi 27 mars

> Football

ACA/RC Centre (CFA 2), *Stade F.-Fournier à 15h.*

■ Dimanche 28 mars

> Football

Alliance Sportive et Culturelle/AF Alyscamps, *Stade V.-Angelin à 15h.*

ACA/O. Marseille (PHB), *Stade F.-Fournier à 15h.*

> Hand-ball

HBCA/Vitrolles (Honneur, masc.), *Gymnase L.-Brun à 11h.*

■ Mercredi 31 mars

> Badminton

UNSS : compétitions, *Palais des Sports J.-F. Lamour à 13h30.*

L'École Taurine d'Arles

Organise des capeas avec ses élèves, sur la **place du Forum**, **samedi 6 et dimanche 7 mars.**

Vie associative

> **Stage de Taïchi**, niveau débutant, proposé par l'association Métaphore, atelier Saugrenu, **dimanche 21 mars après-midi.**

Renseignements : 04 90 93 66 75 / 06 30 42 44 07

> **Stage d'écriture théâtrale**, association « écriture mon amie », salle polyvalente de Pont-de-Crau, **samedi 6 et dimanche 7 mars après-midi.**

> **Tournoi d'échecs**, organisé par Arles Accueil pour les enfants, salle polyvalente de Pont-de-Crau, **dimanche 21 mars à partir de 8h30.**

> **Conférence « la radiesthésie médicale »**, l'horizon de la radiesthésie, salle polyvalente de Pont-de-Crau, **samedi 27 et dimanche 28 mars.**

Maison de la vie associative

> **Conférence : « Mincir naturellement »** par Michel Martigny, organisée par Chemin de Vie, **vendredi 5 mars à 20h.**

> **Journée de la femme**, rencontre organisée par l'association Paroles de femmes, **lundi 8 mars à 14h.**

> **Conférence** : « Comment se remettre des stress post-traumatiques dus aux catastrophes ? » par l'AENEA, **vendredi 12 mars à 20h30.**

> **Concert pour Rétina-France**, la Clé des Chants, **vendredi 19 mars à 17h.**

> Débat public Club de la Presse

« L'eau dans le Delta » : au travers des âges, facteur de richesse, les risques, **mardi 9 mars à 18h30.**



> **Les Panathénées**, représentation d'*Hamlet* de Shakespeare, **samedi 20 mars à 20h30 et dimanche 21 mars à 15h et 21h.**

> **Opéra, stage** « clefs d'accès à la musique classique : du Grégorien à la musique d'aujourd'hui », **mercredi 24 mars à 9h.**

Office de tourisme « A la découverte d'Arles »

Visites thématiques en compagnie de guides conférenciers, rendez-vous à 14h30 devant l'Office de tourisme :

- Les animaux dans la ville, **le 6 mars,**
- Les fenêtres d'Arles, **le 13 mars,**
- Arles et Saint-Jacques-de-Compostelle, **le 20 mars,**
- Van Gogh à Arles, **le 27 mars.**

Renseignements : 04 90 18 41 22

Antenne universitaire d'Arles

- **Conférence** « De l'art-thérapie : prendre sa parole en main », amphithéâtre de l'espace Van-Gogh, **jeudi 11 mars à 13h30.**

- **Art-At-Home** : 3^e édition de cette manifestation qui invite les artistes arlésiens à se produire dans les appartements des étudiants et se termine par une soirée, **espace Van-Gogh, samedi 13 mars.**

Renseignements : 04 90 49 37 53



1^{re} Rencontre Nutrition Préventive d'Arles

La relation de cause à effet entre l'alimentation et les maladies cardio-vasculaires : présentation de l'étude d'intervention « Rivage » menée par un ensemble CHU-INSERM-CRLC.

Conférence-débat ouverte au grand public avec les professeurs P. Vague, J-F. Rossi, le Dr T. Epicum et E. Meroni, animée par le Dr B. Giral (Valorisation Nutrition Méditerranéenne) et P. Mazzoleni (Villa Natura),

Palais des Congrès d'Arles, vendredi 19 mars à 20h30.

3^{es} Journées Info-Bio – Villa Natura

> **La santé par l'alimentation** : les valeurs nutritionnelles de la Bio, **samedi 20 mars.**

> **Rencontre avec les médecines douces** : Naturopathie, aromathérapie, relaxologie, thérapeutiques naturelles, **dimanche 21 mars.**

Animation continue de 9h à 19h à Villa Natura (04 90 96 13 93).

LES RENDEZ-VOUS DES ENFANTS

Médiathèque

📖 **L'heure du conte**, pour les enfants à partir de 4 ans, **mercredi 3 mars à 15h30.**

Théâtre d'Arles

📖 **Le roi des chips au paprika**, pour les enfants à partir de 8 ans, de et avec Pascale Platel, **mardi 9 mars à 18h30.**

Musée de l'Arles et de la Provence antiques

📖 **Atelier du mercredi**, « Les objets du quotidien : les jeux romains », pour les 4-6 ans, **mercredi 31 mars à 15h (6,10 €).**

« La vie quotidienne à l'époque romaine », pour les 7-12 ans : Fabrication de céramiques antiques, **mercredi 17 mars à 13h30**, fabrication de bijoux antiques, **mercredi 24 mars à 14h (6,10 €).**

Inscriptions : 04 90 18 89 11



Gaël Givet-Viaros,

défenseur à l'AS Monaco

«C'est un gros travailleur, un gaucher avec du tempérament», se souvient Jean-Louis Saez, l'entraîneur de l'équipe première de l'ACA, à propos de Gaël Givet, 22 ans, 1,81m, défenseur à l'AS Monaco, actuellement en tête du championnat de première division. Gaël avait alors 8 ans, et déjà deux années de foot dans les jambes.

Le footballeur professionnel sait ce qu'il doit à ses entraîneurs Jeannot Fontaine, Jean-Claude Brun, Christian Pancioni, Jean-Louis Saez. Ou Gérard Moni avec qui tout a commencé.

Gaël joue au ballon à 6 ans à Redessan dans le Gard, où il habite avec ses parents. Sa maman, Françoise Stefanovitch, aujourd'hui à Moulès, a très tôt pris le chemin des stades d'Arles. «Ce n'est pas moi qui l'ai poussé. Il avait ça dans le sang. A l'école quand on lui demandait ce qu'il voulait faire plus tard. Il répondait toujours "footballeur". Il n'a eu que des entraîneurs très bien, très gentils» précise-t-elle. Sans s'enflammer outre mesure, elle évalue la progression de son fils avec lucidité. On peut casser si vite un jeune sportif doué dans ce milieu.

Doué dès le début mais surtout habité par une passion unique, Gaël se souvient des premiers contacts avec Arles. «Je ne connaissais personne.

Le coach de l'ACA, c'était déjà Jean-Louis Saez. J'ai fait ma scolarité en primaire à Moulès puis au collège Frédéric-Mistral. C'était un peu dur. Quand je suis parti à Monaco, j'ai continué mes études et je suis devenu professionnel.» Ça paraît si simple. La maman tempère. Le petit a dû s'arracher à l'univers familial dès 14 ans. Il faut un bon mental pour ne pas céder au blues.

«Je viens me ressourcer dans la Crau»

«Son premier match en première division, c'était le jour de mon anniversaire, en 2000. Contre Guingamp. Score : 2 à 2.» Au fond d'elle Françoise Stevanovitch a toujours un peu peur. Gaël peut se blesser ou ne pas être sélectionné. La concurrence permanente c'est la règle. Un match perdu contre le Portugal et ce sont les Jeux olympiques d'Athènes qui lui passent sous le nez.

Djibril Cissé, son copain en pupilles et minimes, est parti à Auxerre, Gaël a choisi Monaco et le soleil. Il fait sa vie dans le quartier de Beausoleil. «Je joue en équipe première pour la troisième année. Pour le moment je suis très bien ici, je ne pense pas à partir ailleurs. Le collectif est très bon.»

Les parents le suivent presque partout, ils ont attrapé le virus.

Chez eux on admire les photos de Gaël année après année, les maillots, les coupures de presse. Ils consultent Internet pour compléter la documentation. En coupe d'Europe, ils lui

ont fait la surprise de venir le voir jouer en Allemagne. 2 000 km pour un match. Quand ils suivent le match à la télévision, Gaël les appellent juste après pour avoir leur appréciation.

Une journée de Gaël Givet : «Je me lève vers 8h30, je déjeune et je pars à l'entraînement avec les autres joueurs à La Turbie, au-dessus de Monaco dans la montagne. Je finis l'entraînement dans les derniers avec deux ou trois autres joueurs, cela jusque vers 12h30. Je redescends déjeuner avec ma chérie. L'après-midi, la sieste, et puis des loisirs tranquilles. Les jours de match, on part la veille, on va à l'hôtel. Le matin, petit réveil musculaire, à nouveau repos puis la réunion avec le coach qui dévoile la composition de l'équipe, la stratégie choisie, les plans de jeux. Puis on part au stade et le match commence.»

Pour les copains d'Arles et de l'ACA un tel destin n'est pas du tout banal. Jean-Louis Saez «Vous imaginez ma fierté. Entre lui et Djibril, j'ai eu deux joueurs qui jouent maintenant dans des clubs de première division. Ajoutez Emmanuel Corrèze, de Trinquetaille. Après le centre de formation de l'OM, il joue à Ajaccio en Division 1 depuis cette année». Et on pourrait aussi parler de Nicolas Hislen, un autre arlésien de Barriol qui a aussi rejoint Monaco.

Gaël a-t-il la nostalgie du pays? «La plupart de mes amis travaillent, ont fondé des familles, ils sont moins libres... Mais c'est toujours un plaisir de les retrouver, de discuter souvenirs et de faire la fête. Ici, j'aime tout ce qui tourne autour de la tauromachie. Quand j'étais tout jeune, j'allais avec mes grands-parents voir les courses camarguaises. J'adorais cela. Mon petit frère Victor veut devenir ou matador ou raseteur. Dès que je peux, j'assiste aux corridas

mais c'est compliqué entre les entraînements et les matches.

Brice, mon autre frère, fait aussi un peu de foot. Je reviens sur Arles quand je veux me ressourcer à Moulès, dans la Crau.» Pendant l'inondation de

décembre, Gaël a vu les images impressionnantes à la télévision. «Je connais des gens qui ont été touchés, c'est dur. Avec Djibril on essaye d'organiser un match de soutien.»

